La LIBERTÉ

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 98 n°45 • du 29 février au 6 mars 2012 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Une chaîne franco

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures déposera bientôt un projet de chaîne de télévision par et pour les francophones hors Québec.

■ **Page 9.**

Jaspi au Japon

Âgé de seulement 10 ans, Jaspi Namwira est parti au Japon pour y effectuer sa première compétition internationale de karaté.

■ **Page 25.**



photo : William Sineux

Le sosie gagnant

Jean-Marc Lafond a gagné le premier concours de sosie de Louis Riel organisé pour le Festival du Voyageur.

Le SOMMAIRE

■ Jeux 14
■ Télé-horaire 26
■ Emplois et avis 28 et 29
■ Petites annonces 29
■ Nécrologie 30

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Une derniè[re] émouvant[e]



Cette 43e édition du Festival du Voyageur aura vu le dernier spectacle de Jocelyne Baribeau au sein du groupe La Bardasse.

Comme à chacun de leurs spectacles, ils ont fait chanter et taper du pied, mais cette fois, l'émotion de voir Jocelyne Baribeau faire son dernier spectacle avec le groupe était à son comble.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue [illegible]
[illegible]
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : [illegible] Journalistes : Camille [illegible] Journaliste [illegible] Chef de la production : [illegible] Réceptionniste : [illegible] Rédacteur Web pour La Liberté [illegible] Agente de communication et marketing : Sylvie [illegible]

[illegible]

L'adresse Internet : [illegible] Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : [illegible] Communiqués de presse : [illegible] Abonnements : [illegible] Département graphique : [illegible]

L'abonnement annuel : Manitoba : [illegible] $ (TPS [illegible]) Ailleurs au Canada : [illegible] $ (TPS incluse) [illegible]

[illegible]

ISSN [illegible]

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

RÉSEAU SÉLECT

Fondation Donatien Frémont

Service Canada sabré?

Un quotidien d'Ottawa rapporte que 98 des 120 bureaux de Service Canada seront fermés. Le gouvernement Harper parle plutôt d'une restructuration. Une situation qui inquiète la sénatrice Maria Chaput.


Daniel BAHUAUD
presse5@la-liberte.mb.ca

La sénatrice Maria Chaput a exprimé, le 8 février dernier lors de la période des questions au Sénat, ses inquiétudes quant à une possible fermeture de 98 des 120 bureaux de traitement des demandes d'assurance-emploi de Service Canada. Le gouvernement Harper, pour sa part, affirme qu'il ne s'agit que d'une restructuration des services offerts.

« Je suis de près la réorganisation de Service Canada depuis février 2011, indique Maria Chaput. À cette époque, on parlait d'une simple réorganisation, surtout dans les régions maritimes. Or, le quotidien *Hill Times*, dans l'article *Federal cuts to date*, signé Jessica Bruno, paru le 6 février, rapporte qu'on entamera sur trois ans la fermeture de presque tous les bureaux. Si le chiffre de 98 bureaux rapporté par le *Hill Times* est exact, cela représenterait quelque 600 emplois. Ce serait du sabrage, et non une réduction des effectifs. Pour les communautés francophones minoritaires, qui sont bien desservies par Service Canada, une fermeture de cette ampleur serait très inquiétante. »

La Leader du gouvernement au sénat, Marjory LeBreton, n'a pas été en mesure de répondre avec précision aux inquiétudes de la sénatrice. « Il y a eu des fermetures de petits bureaux communautaires, a-t-elle indiqué lors de la période des questions, mais les employés du gouvernement fédéral n'y travaillaient pas. Pour ce qui est de la réorganisation de Service Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) vise à automatiser le traitement des demandes d'assurance-emploi. À l'heure actuelle, 99 % des quelque trois millions de demandes sont effectuées sur Internet. Or, seulement 20 % des demandes sont traitées de façon automatique. Notre but est d'augmenter ce chiffre à 70 % dans les trois prochaines années. »



photo : Daniel Bahuaud

Dès 2015, selon une porte-parole de la ministre de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Diane Finley, seulement 22 bureaux de Service Canada traiteront les demandes d'assurance-emploi en personne.

Marjory LeBreton a par ailleurs indiqué qu'elle fournirait plus de renseignements à la sénatrice. Une porte-parole de la ministre de RHDCC, Diane Finley, Alyson Queen, s'est fait plus explicite.

« Notre objectif est d'éliminer le déficit fédéral tout en améliorant les services offerts, déclare-t-elle. Aucun bureau de Service Canada ne sera fermé suite à notre initiative d'automatisation des demandes d'assurance-emploi. Ces changements n'affecteront pas les services offerts en personnes dans les bureaux de Service Canada. Il n'y aura pas des réductions de services. Par contre, en 2015, nous ne traiterons les demandes d'assurance-emploi que dans 22 de nos bureaux. Ces changements n'affecteront que ces réclamations. »

La sénatrice Chaput ne se dit pas convaincue par les propos d'Alyson Queen. « Malgré leurs promesses, les Conservateurs ont fermé des bureaux de Service Canada dans les provinces maritimes, rappelle-t-elle. Je prends ces renseignements avec un grain de sel, et je serai aux aguets. Entre-temps, j'attends toujours la réponse promise de Marjory LeBreton. »

Le commentateur politique, Roger Turenne, estime pour sa part que les inquiétudes de la sénatrice Chaput sont toutefois fondées. « Le gouvernement Harper a télégraphié son intention d'entreprendre des coupures sévères lors du prochain budget fédéral, rappelle-t-il. On s'attend donc à des mesures draconiennes. Dans un tel climat, on comprend que plusieurs départements ministériels aient peur, et que les bruits circulent. La situation est aggravée parce que le gouvernement actuel n'est pas très libre avec ses informations. »

On se rappellera que les ministères et agences gouvernementales ont reçu le mandat de réduire de 10 % leurs dépenses. Le but est de réduire le budget fédéral de 8 milliards $ par année.

« Par contre, tout cela pourrait s'avérer une tactique politique de la part du gouvernement Harper, ajoute Roger Turenne. On convainc la population que les coupures sont nécessaires et qu'elles se feront prochainement. Une fois le budget déposé, elles sont moins sévères que l'on ne le craignait et, par conséquent, sont acceptées par le public. »

À VOUS la parole



À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

La compagnie de Roland Mahé

Madame la rédactrice,

Si j'ai décidé de mettre plume au papier aujourd'hui c'est dans le but de remettre certaines pendules à l'heure vis-à-vis la question de la gouvernance et de la succession à Monsieur Roland Mahé au Cercle Molière.

Pour ceux qui croient que Le Cercle Molière nous appartient tous, détrompez-vous. Le Cercle Molière, tel qu'il est constitué présentement, n'est pas un organisme « communautaire » à proprement parler – c'est la compagnie de Roland Mahé. Conséquemment, il a le droit de gérer sa compagnie comme bon lui semble. Je crois qu'il l'a mérité. Cela étant dit, nous pouvons nous entendre sur le fait que le théâtre – c'est à dire l'édifice qui abrite présentement Le Cercle Molière – « nous » appartient. Le théâtre est situé sur le terrain du CCFM, qui est une société d'État. La communauté y a aussi contribué près de 2 millions de dollars pour sa construction. Mais il ne faut pas confondre le théâtre et la compagnie. Ce sont deux choses bien distinctes.

Comme je viens de le dire plus haut, Le Cercle Molière est la compagnie de Roland Mahé. Il l'a bâtie et a su la développer, la faire grandir. Il s'est sacrifié, il y a donné sa vie et nous devrions le célébrer pour cette réussite, parmi bien d'autres. Maintenant, il se prépare à léguer sa compagnie. La question est à savoir quelle forme prendra cette « nouvelle » compagnie. Le souhait chez certains serait que la compagnie devienne une institution publique. En d'autres mots, il y a des gens qui souhaitent que Roland Mahé fasse un legs de sa compagnie à la communauté pour en faire un « organisme » communautaire. Ce cas échéant, la « nouvelle » compagnie devra rendre des comptes à la communauté qu'elle dit desservir et devra agir de façon bien plus transparente.

Le Cercle Molière n'est pas seulement à un carrefour, il se prépare à trouver un successeur à son « fondateur. » (Je ne suis pas sans savoir la longue histoire du Cercle Molière – si j'emploie ce terme dans le cas présent c'est parce que Roland Mahé y est le directeur artistique depuis 44 ans et c'est lui qui l'a transformée d'une troupe d'amateurs en une compagnie de théâtre.) Ce genre de transition est complexe, périlleux et délicat. Ce n'est pas sans se rappeler des transitions, parfois désastreuses, dans le domaine de la danse, où la compagnie s'est formée autour d'un danseur ou danseuse principale. Si l'on doit se fier à l'histoire de ces transitions difficiles, nous avons raison d'être inquiets.

Ce genre de transition nécessite souvent des réformes majeures pour refléter l'évolution en cours. Parfois, il faut revisiter la mission et les valeurs de la compagnie et établir de nouveaux plans stratégiques à court et à long terme. Parfois, il faut revoir la vision de la compagnie et ses choix artistiques. Dans d'autres cas, les administrateurs ont jugé que c'était le moment opportun pour apporter des réformes sur le plan du fonctionnement de la compagnie, y inclus le fonctionnement du conseil d'administration. Parfois une restructuration complète est de mise. Une transition majeure comme celle-ci est aussi un bon moment d'évaluer et de revoir ses effectifs, y inclus ses ressources humaines, car nul n'est sans savoir que la démission d'un directeur entraîne aussi d'autres démissions d'employés qui lui ont été fidèles. Lors de la succession d'un fondateur, il doit aussi y avoir un examen et une définition des rôles du nouveau et de l'ancien directeur. Il suffit non seulement de s'assurer de célébrer le fondateur, mais aussi de définir son rôle dans la « nouvelle » compagnie. Cette définition est essentielle si nous souhaitons réellement donner les outils nécessaires au nouveau directeur pour assurer sa réussite. L'ombre d'un fondateur est souvent très longue et peut nuire au travail de son successeur. Chose certaine, nous pouvons nous entendre sur le fait que ce genre de transition se traduit toujours par une période d'instabilité, souvent même d'ordre financier.

Bref, un plan de succession ne se limite pas à la recherche et la nomination d'un nouveau directeur. Et pour que ce genre de succession réussisse, il faut que la transparence soit de mise pour toutes les parties intéressées.

Sachez que ce ne sera pas chose facile. Le conseil d'administration devra s'entourer de gens qui ont l'expertise, l'expérience et le courage d'apporter ces changements et ces réformes à la compagnie. Et ce sera un travail énorme. Rares sont ceux qui connaissent les pratiques et les normes généralement reconnues dans le milieu du théâtre professionnel, et ce serait souhaitable, il me semble, de pouvoir compter sur eux et sur leurs conseils judicieux pour assurer la « renaissance » de la compagnie.

Or, pour l'instant, le conseil d'administration a choisi de rester muet sur la question. Sachez, chers membres du conseil d'administration, que votre silence devient de plus en plus assourdissant. J'espère que vous avez pris le temps de sonder les intérêts de toutes les parties intéressées, y inclus vos bailleurs de fonds, vos commanditaires, les organismes partenaires, les membres du personnel, vos abonnés et la communauté (qui est le propriétaire de l'édifice que vous occupez). J'espère aussi que votre plan de succession sera rendu public le plus tôt possible. Les enjeux sont trop importants pour que tout ceci se passe en catimini.

Raymond Hébert a raison de faire des parallèles avec l'ancien Collège universitaire de Saint-Boniface lorsqu'il est passé des mains du clergé aux laïcs. Il y a des leçons à tirer de cette histoire. Le transfert du pouvoir, surtout dans des cas particuliers comme celui du Cercle Molière ou de l'ancien CUSB, doit se faire avec la plus grande transparence possible. D'ailleurs, je vous invite tous à relire les propos très judicieux de Monsieur Hébert dans sa chronique sur le site Web de *La Liberté* www.la-liberte.mb.ca.

Je crois que c'est tout à fait louable que certaines personnes réfléchissent et posent des questions au sujet de l'avenir du Cercle Molière. Que des gens de la communauté s'y intéressent avec autant de passion est certainement de bon augure. Il est très sain et signe d'une grande maturité que la communauté souhaite avoir une discussion au sujet de la compagnie, de sa gouvernance et de la succession pour assurer la pérennité, la vitalité et la pertinence du Cercle Molière.

Tout cela étant dit, je ne vois pas comment ce questionnement viendrait ternir l'image, la réputation et l'intégrité de la compagnie de Roland Mahé, des membres de son conseil d'administration ou de son personnel. Certains diront que nous avons peut-être été trop indulgents avec Monsieur Mahé. Soit. Vous avez le droit à votre opinion. Sachez qu'il avait le droit de quitter sa compagnie lorsqu'il le souhaitait. Et s'il ne voulait pas apporter certains changements ou réformes sous son règne, c'était bien son choix. Cette discussion ne devrait pas non plus porter sur la qualité ou les choix de programmation du passé. Vous avez le droit à votre opinion sur toutes ces questions, mais nous ne devrions pas faire le procès de Roland Mahé pour autant. Nous devrions le célébrer.

Dans le même ordre d'idée, il ne faut pas non plus faire le procès des gens qui réfléchissent à cette transition et qui osent poser des questions publiquement. Ils ne sont pas des traîtres ou des ennemis. Ils ne veulent pas non plus ternir l'image ou la réputation de quiconque ou de quoi que ce soit. Et ils ne veulent certainement pas voir la destruction du Cercle Molière. Prétendre le contraire est tout à fait absurde.

Pour ceux qui disent « Soit que vous êtes avec nous ou vous êtes contre nous », sachez que cette logique est non seulement tristement réductrice, simpliste et manichéenne, mais elle vient aussi diviser inutilement les gens. On peut être fier et questionner en même temps. Par exemple, je peux être un fier citoyen canadien et ne pas être d'accord avec les politiques de mon gouvernement. L'un n'empêche pas l'autre. C'est la nature même de la démocratie. D'ailleurs, je tiens à vous rappeler qu'une société qui évolue en absence de la critique est vouée à la médiocrité.

À défaut d'une déclaration quelconque du conseil d'administration au sujet de ses plans de succession, les sentiments d'inquiétude, d'incertitude et d'angoisse règnent et continuent sans cesse de grandir. Soyez patients, chers citoyens : je suis confiant que le conseil d'administration fera preuve de transparence et calmera sous peu vos esprits anxieux et agités. En attendant, il ne faut surtout pas tomber sous le coup de la peur, de l'hystérie et de la paranoïa.

Alors, pour ceux qui croient qu'il y a un complot sinistre qui sévit à Saint-Boniface...

À ce que je sache, il n'y a ni complot, ni société secrète. Il n'y a pas non plus de petite « guéguerre » menée par « un petit groupe de frustrés » qui se rencontrent en conciles secrets à la lueur de chandelles noires. Du même coup, je ne crois pas qu'existe un complot sinistre au sein du conseil d'administration du Cercle Molière. Je n'ai aucun doute que le conseil d'administration du Cercle Molière a les meilleurs intérêts de sa compagnie à cœur. Décidément, de part et d'autre, il y a des gens qui ont vu trop de cinéma américain.

Pour ceux qui persisteront à croire qu'il y a un complot sinistre quelconque, je vous invite à l'écrire sous forme de pièce de théâtre et à me l'envoyer au Théâtre Vice Versa Theatre. Je me ferai un plaisir de la monter moi-même – ce qui fera, j'en suis certain, de l'excellent théâtre.

Marc Prescott
Directeur artistique
Théâtre Vice Versa Theatre
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 23 février 2012



Il y a une relève littéraire au Manitoba français

Madame la rédactrice,

Contrairement à l'opinion de J.R. Léveillé et malgré le fait que le discours officiel de la littérature et des arts au Manitoba français soit soumis au prisme partial de cet écrivain de renom, la relève existe. Or, quelques inepties ont récemment été émises par J.R. Léveillé sur les ondes nationales de Radio-Canada à l'émission *Bouillant de culture* animée par Patrick Masbourian le 18 février dernier dans le cadre du Festival du Voyageur. Pour J.R. Léveillé la littérature franco-manitobaine se limiterait à quelques figures quinquagénaires et aucune relève littéraire digne de ce nom n'existerait. En dehors « de moi pis ma gang » point de salut. C'est triste. Surtout, quand on constate que certains représentants de celle-ci ont dû quitter le Manitoba — parfois pour des raisons personnelles, j'en conviens — mais surtout afin de pallier à une forme de fermeture institutionnelle, un ostracisme déguisé. Parmi cette relève, il y a des écrivains qui ont peut-être le malheur de ne pas être originaires du Manitoba ou de publier à l'enseigne d'autres éditeurs que les Éditions du Blé... Cela étant dit, espérons qu'un jour la critique littéraire sera en mesure d'élargir le corpus d'auteurs et d'œuvres au-delà d'un cercle restreint d'auteurs du Manitoba. Faut-il donner raison à Ismène Toussaint qui, dans un article disponible en ligne sur la « Littérature d'expression française dans l'Ouest canadien » mettait en lumière il y a quelques années « de petits potentats culturels locaux qui [...] font régner une sorte de dictature intellectuelle sur la population locale, [...] par l'utilisation pernicieuse et subtilement feutrée de méthodes à caractère maffieux »?

Laurent Poliquin, écrivain
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 20 février 2012

Félicitations Roland!

Madame la rédactrice,

Je tiens à féliciter M. Roland Mahé à l'occasion de sa retraite après une carrière impressionnante de 44 ans qu'il a connue dans le monde du théâtre! À titre de directeur artistique du Cercle Molière, M. Mahé a apporté une contribution remarquable au théâtre francophone. Son travail a eu une influence considérable sur la culture manitobaine et canadienne et il peut certainement en être fier.

Je sais que M. Mahé est toujours bien aimé par tous ceux et celles qui l'ont côtoyé au Cercle Molière, et il manquera beaucoup à ses pairs. Je lui souhaite une merveilleuse retraite bien méritée!

Sincèrement,

Shelly Glover,
Députée pour Saint-Boniface
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 22 février 2012

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

DE LA SEMAINE

« Il faut travailler davantage sur les notions de citoyenneté mondiale et les habiletés interculturelles, car les écoles au Canada sont de plus en plus multiculturelles. »

Nathalie Piquemal organise des séjours en Éthiopie pour ses élèves en sciences de l'éducation. ■ **Page 31.**

POLITIQUE FÉDÉRALE

Franco-Manitobains aux aguets

Le gouvernement fédéral entreprend une révision de la carte électorale. Alors que 30 nouvelles circonscriptions feront leur apparition au Canada, aucune n'est située au Manitoba. La communauté franco-manitobaine risque-t-elle d'être moins bien représentée au parlement fédéral?



Tous les dix ans, le gouvernement fédéral entreprend une révision de la carte électorale, conformément à la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Le gouvernement a déjà annoncé qu'il y aurait 30 nouvelles circonscriptions, soit 15 en Ontario, six en Alberta, six en Colombie-Britannique et trois au Québec. Cet exercice est devenu essentiel puisque les mouvements de population ne cessent de prendre de l'ampleur.

Même si le Manitoba ne se voit pas gagner de nouvelle circonscription, les limites des circonscriptions actuelles risquent d'être redéfinies.

Les commissaires chargés de présenter une nouvelle carte électorale ont été nommés le 16 février dernier par le président de la Chambre des communes, Andrew Scheer. Pour le Manitoba, ce sont Paul G. Thomas et Kelly Saunders qui présenteront une nouvelle carte électorale à la population manitobaine, qui sera appelée à réagir.

Le redécoupage de la carte électorale peut paraître cartésien et strictement mathématique, puisqu'il s'appuie majoritairement sur les données du recensement, mais la sénatrice franco-manitobaine, Maria Chaput, met en garde la communauté francophone. « Si la communauté francophone ne se mobilise pas et ne fait pas valoir ses droits, elle pourrait être fragilisée », note-elle.

« Si la population francophone est répartie dans quelques comtés, ce sera plus difficile de faire valoir nos droits et intérêts », mentionne le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher.

À long terme, c'est l'offre de services qui peut être réduite. « En situation minoritaire, chaque élément compte, commente Maria Chaput. Si des regroupements sont coupés, nous serons dispersés et nous risquons de perdre des services, dont l'offre est basée sur le nombre. La communauté doit être consciente de l'importance du redécoupage de la carte électorale. »

« Il y a des formules à respecter qu'utilisent les paliers gouvernementaux pour desservir la population, explique Daniel Boucher. Par exemple, nous nous sommes mobilisés afin de garder le Bureau de poste de Saint-Boniface, même s'il ne répondait pas spécifiquement aux critères de Postes Canada. » Si la population n'avait pas été concentrée, il aurait été plus difficile de démontrer la nécessité de ce service bilingue à Postes Canada.

L'ancien député libéral de Saint-Boniface de 2002 à 2008, Raymond Simard, a pour sa part confiance dans la mobilisation de la communauté. « S'il y a des changements qui ne servent pas les Franco-Manitobains, j'ai l'impression que ça ne passera pas, anticipe-il. La communauté a déjà prouvé qu'elle sait se mobiliser pour défendre ses droits. »

Responsabilité locale

La SFM est bien au fait de la situation, ayant déjà participé à des représentations en commission, lors de précédents redécoupages de circonscriptions électorales.

« Lorsque la proposition de carte sera publique, comme dans le passé, si nous jugeons que les francophones ne sont pas bien représentés, nous irons plaider devant les commissaires », avance Daniel Boucher.

Le Commissaire aux Langues officielles, Graham Fraser, a participé à une conférence organisée par Élections Canada le 22 février dernier, pour tous les commissaires nommés. « Il est très important que vos commissions consultent adéquatement les associations représentatives de la communauté de langue officielle de la province, leur a-t-il rappelé. Vous devez être au fait des facteurs et caractéristiques à prendre en considération afin de déterminer si une communauté de langue officielle disposera d'une représentation effective dans la proposition de redécoupage que vous allez présenter lors des consultations publiques. »



Archives La Liberté

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, et le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, suivront attentivement le redécoupage des circonscriptions électorales.

Responsabilité des commissaires

Les commissaires devront donc tenir compte de la minorité linguistique dans leurs décisions. Selon l'article 15, alinéa 1-b, de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, « les commissaires doivent prendre en considération [...] la communauté d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique ».

Ils ont aussi été formés et sensibilisés sur cet aspect de leur travail. « Lors de ma conférence, dit Graham Fraser, je leur ai expliqué qu'ils ont l'obligation selon la *Loi sur les langues officielles*, au même titre que les institutions fédérales, de favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones.

« La plupart des commissaires étaient déjà conscients de cette situation, poursuit-il. Pour d'autres, ils ne semblaient pas toujours bien comprendre la nature des informations. C'est donc important que les membres de la communauté suivent les travaux de la commission. Les commissaires ne doivent pas oublier qu'ils ont la légitimité du système démo - cratique canadien entre leurs mains. »

À VOUS *la parole*



À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Les nouvelles circonscriptions électorales : redécouper sans défigurer

Madame la rédactrice,

Au cours des prochains mois, nous assisterons à un processus qui redessinera, pour les dix prochaines années, la carte électorale du Canada. En vertu de la *Loi sur la révision des circonscriptions électorales*, le président de la Chambre des communes a nommé, le 16 février dernier, vingt personnes qui siégeront au sein des dix commissions provinciales de délimitation des circonscriptions électorales. Pour le Manitoba, ce sont les professeurs Paul Thomas et Kelly Saunders qui ont été nommés. Chacune de ces commissions sera présidée par un juge de la province. Ces commissions auront la tâche de redessiner les circonscriptions électorales fédérales pour leur province respective.

Les commissions ont l'obligation, sous la Loi, de « prendre en considération [...] la communauté d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique » (1). Il nous revient donc de faire preuve de vigilance dans ce dossier, car un redécoupage qui ne tient pas compte de la réalité de la francophonie manitobaine risque d'affecter substantiellement notre poids démocratique.

Il suffit de se rappeler de l'expérience toute récente du Manitoba. En 2008, la nouvelle carte proposée par la Commission de la division électorale du Manitoba ne tenait pas compte de notre réalité démographique. Inutile de dire que la francophonie manitobaine voyait son impact et sa force de frappe démocratique grandement diminués. Ce n'est qu'en présentant des mémoires à la Commission que nous avons pu les alerter à notre réalité et aux conséquences de leurs démarches, et que la Commission a pu corriger le tir dans sa proposition finale.

En tant qu'institution fédérale, Élections Canada est assujettie à la *Loi sur les Langues Officielles*. Les dix commissions provinciales le sont aussi. Or, la Partie VII de cette Loi exige de toutes les institutions fédérales de prendre des mesures positives pour « favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ». (2)

En d'autres mots, les commissions provinciales chargées du redécoupage des circonscriptions électorales ont l'obligation additionnelle, dans le cadre de leurs fonctions, de soutenir le développement des communautés de langue officielle, et non seulement de les « prendre en considération » sur un pied d'égalité avec d'autres intérêts démographiques, économiques, culturelles ou sociales. Le dévoilement d'une nouvelle carte qui affaiblit la communauté francophone du Manitoba ne serait donc pas simplement malheureux, mais constituerait plutôt une enfreinte à la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, et une violation de nos droits en vertu de celle-ci.

Je fais appel à tous les francophones du Manitoba de garder un œil attentif au cours des prochains mois sur le travail de la commission provinciale. En vertu de la loi, cette commission proposera un projet de carte qui sera publié dans la *Gazette du Canada* et dans au moins un journal local à grand tirage. La carte proposée sera aussi accompagnée d'un avis fixant les dates, les heures et les lieux des audiences publiques. Toute personne voulant participer aux audiences publiques devra en informer la commission dans les 23 jours suivant la publication de cet avis.

Pourquoi ne pas prendre une longueur d'avance et examiner dès aujourd'hui la carte électorale qui sera bientôt remplacée? Quelles communautés francophones se trouvent dans les limites de votre circonscription? Lesquelles sont exclues? Quelles modifications à la carte, selon vous, pourraient mieux servir au développement de notre communauté?

Le redécoupage des circonscriptions électorales ne se fait qu'à tous les dix ans. La carte électorale doit refléter la réalité démographique du Canada.

Assurons-nous qu'elle reflète aussi celle de notre communauté.

Maria Chaput, sénatrice
Le 21 février 2012

(1) *Loi sur la révision des circonscriptions électorales*, article 15.(1)(b)

(2) *Loi sur les Langues Officielles*, article 43.(1)

MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

Pour mieux s'amuser

La Municipalité rurale de Ritchot s'est dotée, le 21 février dernier, d'un nouveau comité du développement récréatif.

« La Municipalité est en pleine croissance et nous avons de plus en plus de résidants, explique la présidente du comité, la conseillère municipale de Saint-Adolphe, Jackie Hunt. Nous voulons que les gens vivent et se divertissent chez nous, au lieu de les voir se déplacer vers Winnipeg. »

Dans ce but, les membres du comité du développement récréatif feront, au cours de 2012, la ronde des communautés de la Municipalité, afin de mieux comprendre les besoins récréatifs des résidants. « Nous tiendrons compte de toutes les tranches d'âge, allant des tout-petits aux aînés, indique Jackie Hunt. Il se peut que certains villages veuillent des sentiers piétonniers et des bancs. D'autres, comme les aînés, voudront possiblement de la programmation spéciale. Ça reste à confirmer. Chose certaine, la Municipalité possède trois centres communautaires où nous pourrions offrir des cours et des activités sportives. »

Une fois les opinions glanées dans les communautés de la Municipalité, le comité du développement récréatif proposera une stratégie récréative au conseil municipal. « Le conseil devra élaborer un budget pour le dossier, indique Jackie Hunt. Et, comme c'est déjà le cas dans bien des municipalités rurales, il se peut que nous embauchions un directeur de la récréation. Il était temps qu'on voie à la récréation. S'occuper du développement résidentiel et économique, c'est important, mais il faut aussi voir à la qualité de vie dans nos communautés. »

D. B.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un pouvoir « excessif et arbitraire »

Le projet de loi C-30 accorde-t-il trop de pouvoirs à la police et à l'État? Christian Monnin et Raymond Hébert estiment que oui, et espèrent qu'il sera modifié avant son adoption éventuelle. Vic Toews se veut optimiste quant au résultat final.

Daniel BAHUAUD

Depuis sa présentation à la Chambre des communes, le 14 février dernier, le projet de loi C-30, qui vise à protéger les Canadiens des cyberprédateurs, a suscité de vives réactions.

Les partis de l'Opposition, des groupes de défense des libertés, ainsi que le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada ont exprimé de vives inquiétudes face au respect de la vie privée. Avocat spécialisé dans les litiges civils avec le cabinet Hill Sokolski de Winnipeg, Christian Monnin dit comprendre, et partager, ces inquiétudes.

« Le pouvoir d'enquête des policiers et de l'État relatif à Internet, tels que décrit dans le projet de loi actuel, est préoccupant, déclare-t-il. L'article 16 du projet de loi oblige les fournisseurs de service Internet et de téléphones cellulaires à dévoiler les informations permettant d'identifier un individu soupçonné d'avoir commis un crime. Et ce, sans mandat judiciaire.

« D'une part, je crains que les citoyens respectueux de la loi se fassent prendre dans les mails d'un filet policier, poursuit-il. D'autre part, on outrepasse la discrétion d'un juge, pour l'accorder aux policiers, ou encore même le ministère de la Sécurité publique, puisque l'article 14 du projet de loi accorde au gouvernement fédéral le pouvoir de déterminer les capacités et les outils de surveillance à utiliser. En outre, il n'est nulle part précisé qu'une surveillance doit être liée à une enquête en cours. Les Canadiens qui visitent des sites Internet légaux, mais qui critiquent les politiques du gouvernement, pourraient être surveillés. Le potentiel d'abus est énorme, puisqu'il n'y a aucune contrainte pour l'État. Cela me semble curieux, voire incongru, étant donnée l'attitude conservatrice qui cherche à réduire les ingérences du gouvernement dans la vie des citoyens. »

Le politologue, Raymond Hébert, abonde dans le même sens. « Le projet de loi C-30 est de loin la mesure du gouvernement Harper la plus menaçante aux libertés canadiennes, lance-t-il. Sa forme actuelle donne un pouvoir excessif et arbitraire à l'État. Nous avons droit à notre vie privée. Sinon, on commence à glisser vers un régime autoritaire.

« En fait, je suis très inquiet de la direction générale que prend le gouvernement Harper, poursuit-il. On tient des réunions des comités parlementaires à huis clos. Les journalistes sont exclus et les citoyens n'ont plus accès aux données entourant les projets de loi. L'information est très contrôlée. »

Face au tollé général, le gouvernement Harper s'est dit prêt à modifier le projet de loi C-30. En effet, au moment d'écrire ces lignes, il allait être réexaminé dès le 28 février par un comité parlementaire avant d'être voté une première fois à la Chambre des communes.

« C'est un scénario plutôt rare, et un signe positif, déclare Raymond Hébert. C'est un indice que le gouvernement va porter des changements substantiels au projet de loi. Du moins, c'est à espérer, car l'intention du projet de loi est bonne. C'est sa formulation actuelle qui fait grandement défaut. »

Pour sa part, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, se veut optimiste quant aux recommandations éventuelles du comité parlementaire. « J'espère que le comité entendra les avis et opinions d'un échantillon représentatif des Canadiens, déclare-t-il. Ainsi, on pourra obtenir des idées bonnes et concrètes qui assureront la sécurité des Canadiens tout en protégeant leurs libertés.

« Par contre, je suis déçu des commentateurs qui ont soulevé toutes sortes d'inquiétudes vis-à-vis des pouvoirs accordés aux policiers dans le projet de loi C-30, poursuit-il. À l'heure actuelle, les policiers peuvent déjà demander des renseignements aux fournisseurs de service Internet. Aucun pouvoir additionnel de fouiller les courriels, se renseigner sur l'historique de navigation sur Internet ou les appels téléphoniques des Canadiens ne leur a été accordé dans le projet de loi qui n'existait pas déjà dans la loi canadienne. Au contraire, le projet de loi établit des règlements quant au processus à suivre dans ces démarches. Selon les modalités du projet de loi, les policiers devront documenter ces demandes et en rendre compte. »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Le NPD et le français

Les candidats à la chefferie du Nouveau Parti démocratique se sont affrontés dans le cadre du 4e débat, à Winnipeg, le 27 février dernier. *La Liberté* a demandé aux sept candidats ce qu'ils proposent pour la protection du français en milieu minoritaire.

Matthieu TREMBLAY

Les candidats à la chefferie du Nouveau Parti démocratique (NPD), étaient à Winnipeg, dans le cadre de leur 4e débat, d'une série de six, au Théâtre Pantages Playhouse. Ainsi, Niki Ashton, Nathan Cullen, Paul Dewar, Thomas Mulcair, Peggy Nash, Martin Singh et Brian Topp ont débattu autour du thème « Stimuler l'essor régional pour répondre aux besoins des Canadiens ».

Le débat s'est déroulé majoritairement en anglais, seulement une question a été posée en français. De plus, la question du français n'a pas été abordée lors de ce débat. *La Liberté* a donc demandé aux sept candidats ce qu'ils comptaient faire pour assurer la protection de cette langue, spécialement en situation minoritaire.

Selon Paul Dewar, la protection du français passe par la collaboration entre les divers paliers gouvernementaux. « Il faut protéger la langue française, suivre la législation, spécialement en milieu minoritaire comme ici, au Manitoba, note-t-il. Il faut plus d'investissements dans les institutions et dans la culture. Il faut aussi travailler avec les provinces sur la coordination des services et des ressources. »

Thomas Mulcair, pour sa part, croit que le français passe par la vitalité des communautés. « J'ai travaillé ici pendant deux ans et demi. J'étais responsable de la traduction des lois, souligne-t-il. Je suis extrêmement sensibilisé à la réalité des communautés de langue officielle minoritaire au Canada. Ça commence avec un soutien dans la collectivité des services de santé, services sociaux, éducation, mais aussi les arts et les journaux communautaires. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer. Si nous sommes sérieux quand nous disons qu'il y a deux langues officielles, et on connait la précarité du français dans quelques régions du Canada, on a un devoir impératif d'aider concrètement l'ensemble des communautés linguistiques au Canada. »

Selon Martin Singh, la création d'emplois offrira plus d'opportunités aux gens de travailler et de vivre en français. « Nous devons offrir aux jeunes l'opportunité de rester chez eux, soutient-il. Nous devons créer plus d'emplois et aider les entreprises pour que les gens puissent travailler en français. »

Niki Ashton, députée de Churchill au Manitoba, a venté les mérites des écoles d'immersion. « Je suis fière d'avoir grandi au Manitoba, où j'ai appris le français grâce aux programmes d'immersion, souligne-t-elle. Lors de mes visites au Québec, les gens reconnaissent que c'est spécial d'avoir quelqu'un de l'Ouest, une région qui est toujours mise contre eux dans la politique de division, qui parle français. Je reconnais l'importance du français non seulement au Québec, mais partout au Canada. »

De son côté, Nathan Cullen mise sur la volonté des gens et le travail en communauté. « Je dois parfaire mon français, affirme-t-il d'entrée de jeu. C'est une question de communauté. Les gens doivent avoir accès aux services et à l'éducation en français, pour ceux qui désirent vivre en français. Ce n'est pas juste une question pour le Québec, mais c'est une question de Franco-Canadiens. Je suis né à Toronto, je suis député du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, alors si c'est possible pour moi de parler un peu de français et avoir le français dans ma vie avec ma famille, c'est possible pour tout le monde. »

Peggy Nash, insiste sur l'offre de service en français. « Il faut investir dans les services afin que tous les francophones hors Québec aient accès à ceux-ci en français, précise-elle. De plus, il faut respecter rigoureusement la *Loi sur les langues officielles* du Canada. »

Finalement, selon Brian Topp, la protection de la langue française passe par la promotion de la culture francophone. « Nous avons tout un travail à faire pour protéger les communautés francophones dans l'Ouest canadien, soutient-il. Premièrement, ça prend un Radio-Canada fort, qui fait son travail. Deuxièmement, les écoles francophones, qui sont au centre des communautés, font et doivent continuer à faire un très bon travail. Troisièmement, la communauté a droit à des services gouvernementaux, les chiffres le justifient et c'est une marque de respect de la part du gouvernement. Finalement, si le cœur de la communauté, c'est les arts et la culture, alors le cœur de la culture c'est les artistes eux-mêmes. Il faut que le gouvernement fédéral les soutienne en créant une loi sur le statut des artistes. »



Archives La Liberté

Le débat des candidats à la chefferie du Nouveau Parti démocratique, qui s'est déroulé à Winnipeg, avait une saveur particulière pour Niki Ashton, députée de Churchill, qui était très heureuse de pouvoir débattre dans sa province.

Question de légitimité

Si le débat des candidats à la chefferie s'est déroulé rondement, dans l'ensemble, Brian Topp, le seul candidat en lice qui ne siège pas actuellement à la Chambre des communes, a dû défendre la légitimité de sa candidature. Il a rappelé que Jack Layton n'était pas élu à la Chambre des communes lorsqu'il avait pris la tête du NPD.

Finalement, tous les candidats en sont venus rapidement à la même conclusion, que pour obtenir le pouvoir, les Néo-démocrates doivent gagner des sièges dans les Prairies canadiennes. Ils ont actuellement trois députés issus de cette région.

« Ici, dans les Prairies, nous avons de profondes racines, mais peu d'arbres, explique Thomas Mulcair. Au Québec, par exemple, nous avons beaucoup d'arbres, mais peu de racines profondes. »

Les membres du NPD choisiront leur prochain chef lors d'un congrès les 23 et 24 mars prochains.

Lac Winnipeg

Le rôle de Manitoba Hydro

En réponse à un documentaire de l'environnementaliste David Suzuki diffusé en avril 2011 sur CBC-TV, Manitoba Hydro a dévoilé sur Youtube sa nouvelle vidéo, *Lake Winnipeg Regulation - A Closer Look.*

Camille SÉGUY

Quand David Suzuki a diffusé, le 3 avril 2011 sur les ondes de CBC-TV, son documentaire ***Save My Lake*** au sujet de l'état du lac Winnipeg, dans le cadre de sa série *The Nature of Things*, l'environnementaliste canadien accusait entre autres Manitoba Hydro d'être responsable de la détresse du lac du fait de ses activités.

« David Suzuki avait alors demandé à ce qu'on apparaisse à la télévision et qu'on réponde à des questions, mais on avait refusé car on manquait d'information à ce moment-là donc on aurait rien eu à dire, précise le directeur du département des affaires publiques à Manitoba Hydro, Glenn Schneider.

« Depuis, poursuit-il, on a contacté plusieurs experts scientifiques sur le sujet, ainsi que des anciens employés de Manitoba Hydro qui sont familiers avec nos pratiques. On est donc désormais en mesure d'offrir une réponse aux questions posées par le documentaire de David Suzuki, d'où notre vidéo, ***Lake Winnipeg Regulation – A Closer Look***. » (1)

La responsabilité exacte des activités d'Hydro Manitoba n'y est cependant pas déterminée, ni dans un sens, ni dans l'autre.

« La recherche est toujours en cours, explique Glenn Schneider. Selon le directeur général du Consortium de recherche sur le lac Winnipeg (LWRC), Al Kristofferson, il n'y a aucun moyen pour le moment de confirmer que Manitoba Hydro a une quelconque responsabilité dans la prolifération d'algues qui asphyxient le lac Winnipeg. »

Par ailleurs, selon les scientifiques, c'est la rétention d'eau qui cause la prolifération d'algues. Or Glenn Schneider rappelle que « malgré les barrages, nous avons toujours laissé l'eau du lac Winnipeg circuler. Ce lac ne fonctionne pas comme un réservoir classique ».

Informatif

En plus d'être une réponse au documentaire *Save Our Lake*, cette première vidéo de Manitoba Hydro au sujet du lac Winnipeg se veut aussi un outil d'information au public.

« C'était l'occasion de montrer au public ce qu'on fait au niveau de notre centrale et notre barrage de Jenpeg, qui permettent notamment de fournir la province en électricité. Ils sont en effet situés dans un lieu difficile d'accès donc personne ne peut les voir, se réjouit Glenn Schneider. La vidéo nous permet donc d'emmener le public sur les lieux.

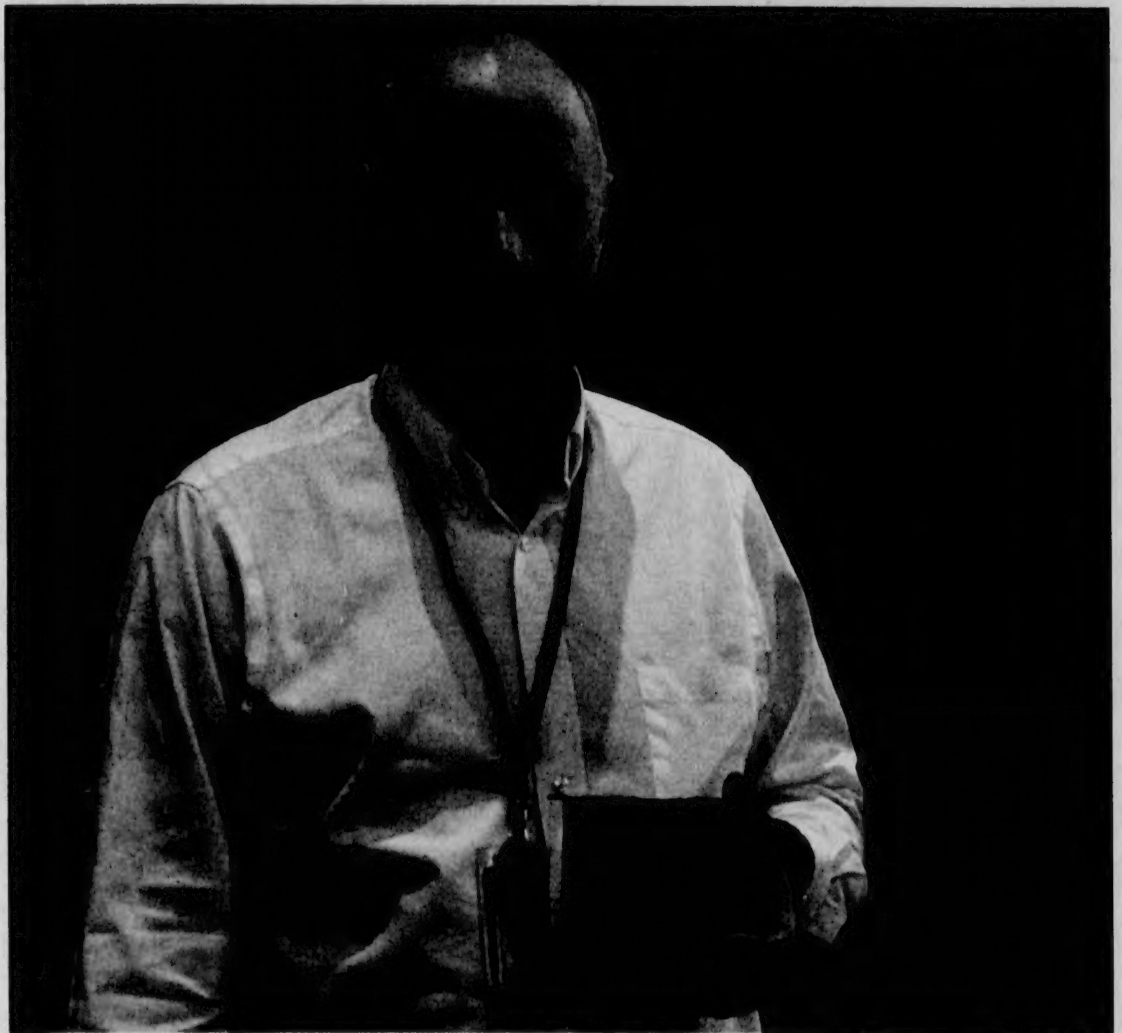


photo : Camille Séguy

Glenn Schneider.

« C'est aussi plus efficace que des discours d'explications détaillées, assure-t-il, car c'est difficile de verbaliser de telles activités. Le plus parlant, ce sont les images. »

Une attention particulière sera portée par Manitoba Hydro aux riverains du lac Winnipeg, qui subissent parfois des inondations quand le lac déborde. L'organisme a travaillé de près avec les résidants et les préfets de ces municipalités.

« C'est difficile pour les gens d'avoir une image globale du problème, et on espère que notre vidéo les aidera à mieux comprendre, confie Glenn Schneider. Quand il y a des grands vents qui causent des inondations, on entend beaucoup de plaintes car Manitoba Hydro garde le niveau du lac haut.

« En fait, signale-t-il, historiquement, il y avait plus d'inondations avant le début de nos activités en 1977. Les agriculteurs devaient souvent quitter leur terre et partir s'installer ailleurs, dans une zone moins inondable. Peu de gens savent cela, que l'objectif premier du barrage de Jenpeg n'était pas seulement de produire de l'électricité, mais aussi de limiter les risques d'inondations en régulant le niveau d'eau. »

Manitoba Hydro ne nie pas toute responsabilité dans l'état actuel du lac Winnipeg, mais « ce ne sont pour le moment que des théories, pas des faits vérifiés, conclut Glenn Schneider. S'il s'avère que nos activités sont responsables de l'état du lac, alors on trouvera des solutions ».

La Liberté a tenté de rejoindre David Suzuki, en vain.

(1) La vidéo de Manitoba Hydro Lake Winnipeg Regulation – A Closer Look est disponible sur le site Internet www.youtube.com.

TÉLÉVISION

Bientôt une chaîne pour les francophones?

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures veut déposer au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes un projet de chaîne de télévision franco-canadienne hors Québec, sur le modèle d'APTN.



Camille SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures (FCDC) travaille présentement sur un projet de chaîne de télévision par et pour les communautés francophones du Canada hors Québec, Accents TV, qui sera déposé d'ici juin 2012 au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans l'espoir de recevoir une licence de distribution sur les services de base avec redevance, dans toutes les provinces.

« L'idée d'Accents TV est venue à la suite de nombreuses études du CRTC depuis les années 1990, qui concluaient que les communautés francophones et acadienne hors Québec n'étaient pas assez représentées dans le paysage télévisuel canadien, explique le directeur général de la FCDC, Guy Matte. On voulait créer une chaîne de langue française généraliste qui donnerait une voix à l'ensemble de la francophonie canadienne hors Québec, sur le modèle d'APTN pour les communautés autochtones.

« On va travailler de près avec les producteurs francophones indépendants de partout au Canada hors Québec, grands et petits, et leur donner les moyens de produire des émissions à contenu généraliste sur leur propre communauté », poursuit-il.

De l'appui

Le Franco-Manitobain propriétaire de la compagnie de production Média RendezVous, Charles Clément, se réjouit de l'initiative de la FCDC.

« Les communautés en situation minoritaire ont toujours plus de difficultés à faire entendre leur histoire et valoriser leur culture, leur héritage, affirme-t-il. Cette chaîne francophone spécialisée dans les projets hors Québec est donc une très bonne nouvelle car pour le moment, il n'existe rien de semblable.

« En tant que père, je vois comme mes filles sont bombardées d'anglais à la télévision, ajoute-t-il. Si le CRTC valide la licence de distribution obligatoire et qu'elles peuvent voir plus de choses en français à la télévision, ce serait une incroyable victoire pour la langue et la culture françaises. »

En effet, la grande majorité des diffuseurs francophones au Canada est à Montréal, donc ils s'intéressent d'abord aux projets des diffuseurs québécois. Quant aux réseaux en région, on trouve Radio-Canada mais sa base reste tout de même québécoise, ce qui influence la part laissée aux communautés francophones hors-Québec, TFO mais la chaîne s'intéresse d'abord aux Franco-Ontariens, et APTN, mais le contenu en français n'est que partiel.

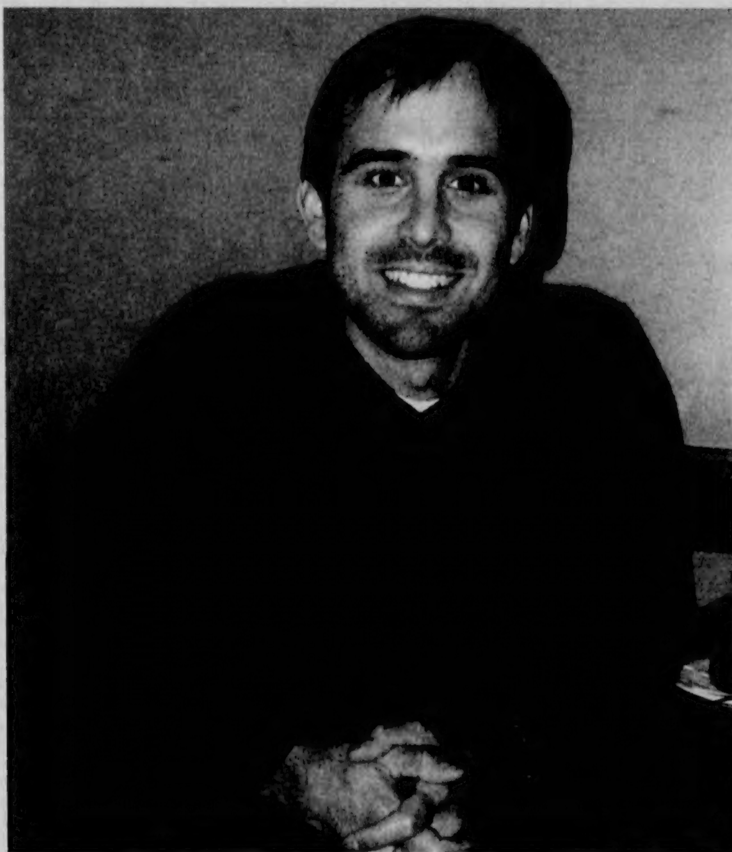
Le producteur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin, souligne que « les Canadiens ne sont pas assez sensibilisés à ce qui se passe dans les autres communautés, que ce soit au Québec vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi entre communautés hors Québec. Accents TV nous permettra donc de mieux nous connaître et nous comprendre ».

La Société franco-manitobaine (SFM) soutient également le projet de chaîne Accents TV. « Plus on a de moyens de communication, pour nous faire voir et entendre, mieux c'est, affirme le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Radio-Canada fait déjà beaucoup, mais on a besoin de plus de programmation locale. Accents TV offrira cela. »

Des défis

S'il se réjouit a priori de cette initiative de la FCDC, Louis Paquin est toutefois inquiet qu'une telle chaîne entraîne « un arrêt des efforts des autres diffuseurs pour nous intégrer à leur programmation, pour la raison qu'on a notre propre chaîne francophone hors Québec. C'est important qu'on continue à avoir accès à plusieurs diffuseurs, or je constate que depuis APTN, les producteurs autochtones sont souvent renvoyés vers APTN quand ils vont voir d'autres diffuseurs ».

La chaîne Accents TV est par ailleurs encore loin d'être en ondes.



Archives La Liberté

Charles Clément.

« On n'a pas encore été approuvés par le CRTC, rappelle Guy Matte. On n'a pas même déposé le dossier. Dans le meilleur des scénarios, on aura notre licence début 2013 et on pourra être en ondes dès septembre 2013, mais on s'attend à beaucoup d'opposition de la part des compagnies de câblodistribution concernant la distribution obligatoire. »

La SFM a envoyé un représentant à Regina le 22 février, Yan Dallaire, pour rencontrer, avec des membres de la communauté fransaskoise, la conseillère du CRTC représentant le Manitoba et la Saskatchewan, Candice Molnar.

« Avant que le CRTC n'étudie le dossier d'Accents TV, on voulait s'assurer de bien le conscientiser à la vitalité des communautés francophones de l'Ouest et à notre déception de ne pas nous voir plus souvent à la télévision », explique Yan Dallaire.

Pour convaincre les câblodistributeurs et le CRTC de l'importance d'un tel projet, la FCDC mène aussi une campagne sur l'Internet. « Les gens peuvent aller inscrire leur nom sur le site Internet accentstv.ca pour nous soutenir, et nous remettrons cette liste au CRTC », explique Guy Matte.

Quant à la SFM, elle va écrire une lettre d'appui au projet et faire passer le message à ses membres pour qu'ils l'appuient aussi. « Appuyer et sensibiliser, c'est la seule chose qu'on peut faire pour le moment », conclut Yan Dallaire.

Île-des-Chênes

Population doublée?

Un projet de développement immobilier à Île-des-Chênes, incluant des condos et des maisons en rangée, pourrait faire doubler la population de la municipalité de 950 résidants.

Matthieu TREMBLAY

Quatre entrepreneurs ont présenté le 21 février dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb d'Île-des-Chênes, leur projet de développement immobilier. « Le projet comprend 60 appartements en location, 58 condos et 80 maisons en rangée, mentionne le représentant de GenX Entreprise, Tomas Landry. De plus, nous prévoyons construire de petits centres commerciaux, afin de mieux servir les résidants qui n'auraient plus besoin de se rendre à Winnipeg pour avoir accès à des produits et services. »

L'emplacement visé par les entrepreneurs, pour la réalisation du projet immobilier, est situé au coin de la route Dumaine et de l'ancienne autoroute 59. Cet emplacement est actuellement zoné commercial. « Le 6 mars, nous rencontrons le conseil municipal et nous saurons à ce moment s'ils acceptent de changer le zonage du terrain, note Tomas Landry. Dès que la question du zonage est réglée, nous sommes prêts à procéder. »

Stimuler l'économie

Ce projet immobilier pourrait amener de nouveaux résidants et de nouveaux commerces à Île-des-Chênes. Pour la Municipalité, ceci pourrait se traduire par des impacts positifs sur l'économie.

« Le projet pourrait permettre à Île-des-Chênes de doubler sa population, estime le conseiller d'Île-des-Chênes, Ernest Dumaine. Il y aura près de 200 nouveaux condos, appartements ou maisons, et nous espérons accueillir de nouvelles familles. C'est un beau projet pour la commnauté et nous espérons que ça va insuffler un vent nouveau à Île-des-Chênes. »



photo : Matthieu Tremblay

Les entrepreneurs, de gauche à droite, Morcey Friesen, Travis Friesen, Tomas Landry, Josh Friesen et Keith Thiessew ont un grand projet pour Île-des-Chênes

« Nous avons choisi Île-des-Chênes parce que cette municipalité est située à 10 minutes de Winnipeg et qu'elle offre, aux gens qui le désirent, un côté plus naturel et campagnard, explique Tomas Landry. Il y a beaucoup de voitures qui passent sur l'autoroute 59 pour aller à Winnipeg, mais les conducteurs n'ont pas le réflexe de s'arrêter ici. S'il y a des commerces à proximité de l'autoroute, ça va aider. »

« Nous aimerions que les gens passent par ici, à Île-des-Chênes, ajoute Ernest Dumaine. La construction de petits centres commerciaux, ainsi que l'ouverture de la garderie le 7 février dernier pourraient les encourager en ce sens. »

Une Caisse plus visible



photo : Camille Séguy

Pour fêter ses 75 ans d'existence, Caisse Groupe Financier a dévoilé le 20 février dernier au Festival du Voyageur sa nouvelle Caisse-mobile, une voiture promotionnelle aux couleurs de l'organisme financier.

« Notre objectif est d'être plus visibles à l'extérieur de nos murs, explique la vice-présidente marketing et stratégie de Caisse Groupe Financier, Diane Bilodeau. Avec cette voiture, nous allons faire une tournée dans toutes les communautés qu'on dessert. »

Caisse Groupe Financier prévoit notamment apporter la Caisse-mobile lors des grands évènements communautaires. « On va s'intégrer dans les programmations de festivals dans nos communautés, espère-t-elle. On sera très visibles tout au long de notre 75e anniversaire, et à chaque fois on donne l'opportunité aux gens de participer à un concours unique à la Caisse-mobile. »

Par ailleurs, la Caisse-mobile est aussi un symbole pour aller célébrer les 75 ans de la Caisse en région, car « elles sont toutes responsables de notre succès », affirme Diane Bilodeau.

Si la Caisse-mobile est un projet conçu pour célébrer les 75 ans de l'organisme, « rien n'empêche qu'on l'utilise encore par la suite si le succès est là », conclut Diane Bilodeau.

Les prochaines destinations de la Caisse-mobile sont indiquées sur le site Internet de Caisse Groupe Financier : www.caisse.biz.

FRANCOFONDS

Une direction à pourvoir

La directrice générale de Francofonds, Josée Lemoine, quittera son poste à la fin de son mandat, fin juin 2012, pour se consacrer à ses activités de consultation.

Camille SÉGUY

Presque quatre ans après avoir pris la direction générale de Francofonds, Josée Lemoine quittera son poste en juin 2012 pour se consacrer à son entreprise de consultation en affaires, Pivot services consultatifs.

« Quand j'ai pris le poste de directrice générale à Francofonds en août 2008, c'était un poste à temps partiel donc je faisais de la consultation à mon propre compte en parallèle, explique Josée Lemoine.

« Mais pour le bien-être de Francofonds comme pour celui de mon entreprise, Pivot services consultatifs, je devais maintenant faire un choix car les deux sont devenus très prenants. Et comme c'était mon rêve d'être entrepreneur et propriétaire de mon entreprise, j'ai décidé de quitter Francofonds. »

Si elle passe d'un revenu stable avec Francofonds à un revenu selon les contrats obtenus, Josée Lemoine n'est pas inquiète. « J'ai déjà une clientèle qui fait régulièrement appel à moi pour des projets, assure-t-elle. De plus, grâce à Francofonds, les gens me connaissent bien dans la communauté francophone. Certes, ils ne savent pas tous l'existence de Pivot services consultatifs, mais je pourrai utiliser ce réseau pour en parler. »



photo : Camille Séguy

Josée Lemoine quittera Francofonds en juin prochain.

Bon bilan

Quant à Francofonds, le défi de trouver une nouvelle personne pour la direction générale est grand.

« Josée a beaucoup contribué à l'organisme en créant de nouveaux partenariats et en rehaussant la visibilité de la fondation, affirme la présidente de Francofonds, Christine Beaumont. On cherche donc quelqu'un qui continue dans ce même rôle, mais aussi qui ait beaucoup d'entregent pour être un bon porte-parole, et qui ait la communauté franco-manitobaine vraiment à cœur pour en comprendre tous les enjeux. C'est un rôle complexe. »

La collecte de fonds de Francofonds a en effet augmenté de 260 % depuis 2008, passant de 237 000 $ à 717 000 $ en 2011, et la fondation compte 47 nouveaux donateurs en 2011. De plus, « on est allés distribuer nos bourses sur les lieux, donc les gens savent mieux qui on est, au rural comme à l'urbain », souligne Josée Lemoine.

Francofonds espère recruter quelqu'un dès début mai 2012 afin de se laisser le temps d'une bonne passation des dossiers entre Josée Lemoine et son ou sa successeur(e). « Ce n'est pas non plus une mauvaise chose de changer de direction générale, conclut Christine Beaumont. Une nouvelle personne, ce sont de nouvelles perspectives et de nouveaux réseaux. »

PREMIÈRES NATIONS

Peuples autochtones sous la loupe

Statistique Canada effectue une enquête auprès des peuples autochtones, axée sur la thématique de l'emploi. Cependant, un litige demeure sans réponse, celui de la définition de Métis.

Matthieu TREMBLAY

Statistique Canada effectue présentement une enquête, commandée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, auprès des peuples autochtones, vivant hors réserve, en mettant l'emphase sur l'éducation et l'emploi.

« L'*Enquête auprès des peuples autochtones* (EAPA) vise à dresser un portrait complet de la situation des autochtones, qui sont membres des Premières Nations, Métis ou Inuits, dans les secteurs de l'éducation et de l'emploi, explique le directeur de la Division de la statistique sociale et autochtone chez Statistique Canada, François Nault. Cette enquête a déjà été effectuée à trois reprises, soit en 1991, en 2001 et en 2006.

Cependant, pour le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Gabriel Dufault, cette enquête pose problème pour les Métis. « Le problème, c'est qu'il n'y a pas de définition d'un Métis qui fait l'unanimité, dit-il. Le Ralliement national des Métis les définit comme étant quelqu'un qui est né à l'ouest des Grands Lacs, qui comprend les trois provinces des Prairies, un peu en Ontario, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nord des États-Unis. Qu'est-ce qu'on fait des Métis du Québec et des Maritimes? »

Statistique Canada est bien au fait de ce litige et interrogera les gens qui se sont identifiés comme Métis dans le dernier recensement, dans tout le Canada.



Archives La Liberté

Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Gabriel Dufault, se questionne sur la définition d'un Métis dans l'Enquête auprès des peuples autochtones.

Éducation et emploi

« Nous désirons connaitre le cheminement scolaire et professionnel des personnes sondées, note François Nault. Par exemple, si quelqu'un est décrocheur, nous voulons savoir, par exemple, quelles difficultés et obstacles il a rencontrés et son contexte familial. »

Les résultats de l'EAPA, qui coûtera entre 15 et 20 millions $, seront connus progressivement à partir de 2013, et ce jusqu'en 2016. Ils sont importants puisqu'ils serviront à venir en aide aux peuples autochtones. « Les gouvernements, les commissions scolaires, les communautés et les organismes pourront se servir des conclusions de cette enquête pour cibler des problématiques et trouver des solutions », ajoute François Nault.

L'EAPA a un échantillon de 50 000 personnes, tirées au hasard parmi les résultats du recensement de 2011. Cette enquête sera aussi effectuée dans les réserves autochtones, par le Centre national pour la gouvernance des Premières Nations.

VIDEO SUR NOTRE SITE WEB

COMÉDIE MUSICALE

Un *boys band* religieux

La comédie musicale *Altar Boyz*, actuellement sur la scène du Prairie Theatre Exchange, revient sur le phénomène des *boys bands* dans un contexte plutôt inattendu.

photo : Camille Séguy

Les Altar Boyz, de gauche à droite : Luke (Michael Lyons), Juan (Marc Devigne), Matthew (Jeremy Walmsley), Mark (Joseph Sevillo) et Abraham (Simon Miron).

Camille SÉGUY

Cinq jeunes hommes se partagent la scène de la comédie musicale tirée du livre de Kevin Del Aguila et mise en paroles et musique par Gary Adler et Michael Patrick Walker, ***Altar Boyz***, qui est jouée jusqu'au 11 mars au Prairie Theatre Exchange (PTE). Portant les prénoms d'Abraham et des quatre évangélistes, Mark, Matthew, Luke et Juan, les cinq forment ensemble un *boys band* chrétien, Altar Boyz. (1)

« L'histoire est celle d'un *boys band* chrétien en tournée, explique celui qui joue le rôle de Juan, Marc Devigne. Il fait de la musique pour sauver les âmes des gens. C'est leur dernier spectacle, ici à Winnipeg. »

Si les Altar Boyz croient sérieusement en leur rôle pour sauver le monde de l'Enfer, la pièce est avant tout une parodie. « C'est léger, c'est exagéré, tout le monde va rire, affirme Marc Devigne. Il y a toujours quelque chose de drôle, à chaque ligne. On se moque des *boys bands* et des *fans* vraiment excités qui viennent les voir.

« De plus, poursuit-il, tout le monde peut s'identifier à l'histoire, petits comme grands, car il y a toujours eu des *boys bands*, à chaque génération. »

Il précise que « le fait que le contexte et la raison d'être de ce *boys band* soit la religion est assez unique et paradoxal, donc c'était un défi de les mettre ensemble, mais la comédie musicale est très bien écrite donc ça s'est finalement avéré plutôt facile ».

Un retour

Marc Devigne et ses quatre co-comédiens, Simon Miron dans le rôle d'Abraham, Jeremy Walmsley dans celui de Matthew, Michael Lyons dans celui de Luke et Joseph Sevillo dans celui de Mark, se connaissaient déjà bien avant de monter sur les planches du PTE.

« On a déjà joué *Altar Boyz* il y a presque trois ans, à l'été 2009, lors du Festival Fringe, révèle Marc Devigne. C'était incroyable. Il n'y avait pas un siège de libre et tout le monde riait. C'est remarquable qu'on puisse se retrouver tous les cinq pour le rejouer car certains d'entre nous habitent maintenant dans d'autres provinces! »

La version PTE de cette comédie musicale lancée en septembre 2004 au New York Musical Theatre Festival, en marge de Broadway, est toutefois un peu différente.

« La touche personnelle de notre version de la pièce, c'est l'accent mis sur la chorégraphie et les harmonies, comme un vrai *boys band*, indique celui qui interprète Juan. Souvent, dans cette comédie musicale, les directeurs artistiques favorisent la comédie plutôt que la danse. On a fait l'inverse. »

Les cinq artistes de la scène avaient déjà une formation de base en comédie musicale, donc le chant et la danse n'étaient pas un grand défi pour eux. « J'ai étudié le théâtre à l'Université de Winnipeg et pris des cours de chant, et ensuite je me suis constitué mon expérience sur scène, raconte Marc Devigne. J'ai notamment beaucoup travaillé avec le Rainbow Stage, sur des comédies musicales comme ***Rent***.

« J'aime le défi de devoir toujours m'adapter à un nouveau personnage, conclut-il, dans mes paroles comme dans mes mouvements. C'est un défi, mais c'est le *fun* aussi. »

(1) Place Portage, 393, avenue Portage, 3e étage. Prix des billets : de 25 $ à 45 $. Info. et réservations : www.pte.mb.ca ou (204) 942-5483.

Retrouvez notre vidéo sur bit.ly/altarboys

sudoku

PROBLÈME N° 300

9								3
		3	2		1			
	4	6			7			
	3	5						2
1		9					8	
	7					3		4
	6			5	4	8		9
5			6		9		3	
					3	7		

RÉPONSE DU N° 299

6	1	4	2	5	3	9	7	8
8	3	9	7	4	6	5	1	2
2	7	5	8	1	9	4	3	6
9	5	3	6	7	8	2	4	1
4	2	7	9	3	1	8	6	5
1	8	6	4	2	5	7	9	3
7	4	8	1	6	2	3	5	9
3	6	2	5	9	7	1	8	4
5	9	1	3	8	4	6	2	7

RÈGLES DU JEU

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 669

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2							■					
3				■								
4								■				
5										■		
6			■									
7					■							■
8						■			■			
9					■						■	
10									■			
11							■					
12			■									

HORIZONTALEMENT

1. Enlève quelqu'un pour obtenir une rançon. – Terre.
2. Superordre d'amphibiens dépourvus de queue à l'âge adulte. – Qui a la forme d'un œuf.
3. Terme au tennis. – Portion du domaine royal dévolue aux frères (pl.).
4. Édicules de pierre. – Possède un métier.
5. Répétés plusieurs fois. – Se suivent en sens inverse.
6. Docteur. – Pièces de théâtre bouffonnes.
7. Graisse servant à oindre. – Skieur autrichien.
8. Étonner vivement. – Inès Berthiaume. – Rait.
9. Argot espagnol. – Rogne.
10. Reconnaissantes. – Prénom féminin.
11. Dans les Côtes-d'Armor. – Famille anglaise qui donna cinq souverains à l'Angleterre.
12. Doublée. – Évaluèrent le volume d'une quantité de bois.

VERTICALEMENT

1. Suite rapide de sensations vives et variées.
2. Qui ne peut être démêlé.
3. Pourvue. – Manchon cylindrique mobile entourant l'axe de la poignée.
4. Lettre de l'alphabet grec. – Petites boîtes pour mettre des bonbons.
5. Massif volcanique de la Turquie. – Est couché.
6. Argent. – Met à court d'argent.
7. Relatif aux asiles.
8. Agent secret de Louis XV. – Piraterie.
9. Qui est en situation de dépendance par rapport à un autre. – Patrie d'Abraham.
10. Épopée familiale quasi légendaire. – Ver marin.
11. Dont on extrait de l'huile. – Titre de courtoisie.
12. Chargés en remplissant. – Barre servant à fermer une porte.

RÉPONSES DU N° 668

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	R	I	C	O	C	E	L	E	■	S
2	E	X	T	R	É	M	A	L	E	■	G	T
3	N	E	■	E	N	E	R	I	S	E	R	A
4	T	R	O	N	E	R	■	D	E	V	I	N
5	R	■	C	E	N	T	R	E	■	I	L	L
6	I	R	E	■	T	A	I	N	A	S	■	E
7	P	A	L	P	É	■	G	E	N	C	A	Y
8	O	■	L	A	R	D	O	N	N	E	R	■
9	T	A	É	L	■	A	L	T	E	R	A	S
10	É	V	E	L	I	N	E	■	L	E	N	A
11	N	E	■	E	R	S	■	P	E	N	D	U
12	T	U	S	S	L	■	P	O	S	T	A	L

CARTE blanche

par Charles Leblanc



Quelques livres dans le désordre

Je dois avouer que je n'ai pas eu tellement le temps de lire des livres ces dernières semaines. J'ai plutôt lu des articles de revue lorsque j'avais un peu de temps libre. Et le temps libre s'est fait rare. C'est ce qui arrive quand on a deux emplois pendant un certain temps, mon travail régulier de traducteur et mon travail de comédien pour *Le Dîner de cons*, qui est présenté au théâtre du Cercle Molière en mars.

Ceci étant dit, j'ai quand même envie de parler de certaines œuvres qui m'ont frappé ces derniers temps. La première est la traduction française de la biographie de l'écrivain montréalais Mordecai Richler. Intitulée *Mordecai Richler : Entre séduction et provocation* (Éditions du Septentrion, Québec, 2011, traduction de l'anglais de Geneviève Deschamps), la brique de 670 pages de Reinhold Kramer est la première biographie fouillée de l'écrivain iconoclaste, décédé d'un cancer en 2001. Avec sa centaine de pages de notes en annexe, le livre se veut sérieux et nous fait prendre conscience que Richler était un véritable écrivain. Plus de dix romans, dont les merveilleux *L'Apprentissage de Duddy Kravitz*, *Joshua au passé, au présent*, *Gursky* et *Le Monde de Barney*, quelques recueils d'essais (*Oh Canada! Oh Québec! : requiem pour un pays divisé*, *Un certain sens du ridicule*), des livres pour les enfants, dont la célèbre série des Jacob Deux-Deux, et une centaine d'articles de revue et de journal.

Selon son biographe, Richler a toujours voulu devenir écrivain. Quittant sa famille étouffante de Juifs orthodoxes dans les années 1950, il se rend à Paris, puis à Londres pour pondre ses premières œuvres, marquées par la satire du milieu juif de Montréal et du monde littéraire londonien. La famille, dirigée par un grand-père maternel inflexible et une mère tout aussi rigide, n'a pas aimé ces premiers livres. Elle n'aimera pas plus les romans suivants qui attaquent avec férocité la judéité qui l'a formé, les positions d'une partie de la communauté juive de Montréal qui refuse de s'intégrer à la société québécoise en évolution rapide et tout ce qui s'oppose à une vision laïque de la société. Bien qu'inspiré par sa propre vie et les gens qui l'entourent, le romancier ne confectionne toutefois pas des œuvres à clé, où il suffit de changer des noms pour masquer des épisodes de sa vie. Ironiques, mordants, parfois méchants et vulgaires, ses romans très comiques sont des coups de hache dans la bienséance. Écrits dans un style narratif plus ou moins linéaire, les livres de Richler sont très accessibles. À lire ou à relire.

Quant à ses essais, on se souvient peut-être des réactions outrées de certains faiseurs d'opinions québécois aux attaques de Richler contre le nationalisme. L'auteur a été un des quelques écrivains d'ici qui ont rappelé à la collectivité que le nationalisme « fleur de lis » et traditionnel avait donné naissance aux Chemises brunes d'Adrien Arcand dans les années 1930, modelées sur les mêmes chemises hitlériennes, et à l'antisémitisme rampant de la société québécoise sous Maurice Duplessis. Les nouveaux nationalistes des années 1960 n'ont vraiment pas aimé qu'on les compare (en partie injustement) aux nationalistes catholiques des années d'avant-guerre, surtout que Richler a fait publier ses premiers articles sur le sujet dans les pages du magazine américain *New Yorker*.

Pour sûr de France Daigle (Boréal, Montréal, 2011) est résolument moderne et même post-moderne. L'écrivaine acadienne a mis presque une dizaine d'années à fabriquer un livre de 750 pages qui est à la fois un roman, une dissertation sur le chiac et une encyclopédie de l'Acadie contemporaine. Tout comme *Nosara* de J. R. Léveillé (Éditions du Blé, Saint-Boniface, 2003), *Pour sûr* reprend tous les thèmes que l'auteure a explorés dans ses romans précédents. Elle réutilise des personnages entrevus auparavant, notamment le jeune couple de Terry et de Carmen, qui ont un enfant, Étienne, et elle continue d'examiner la vie à Moncton dans un univers mixte d'anglais et de français. Elle utilise plusieurs formes narratives pour parler d'identité, des pièges du langage, de l'amour et du pays en utilisant les registres comiques et tragiques. Elle nous fournit même un index pour qu'on puisse lire le roman de diverses façons en pigeant ça et là ou en suivant des thèmes particuliers, de la vie des saints au cinéma, à la musique et à la mort. Le roman est également infusé d'autodérision pour qu'on le prenne juste assez au sérieux. Un livre comme un voyage au pays du sens des choses et de la vie.

Pour terminer, je veux mentionner *Des amis* de l'écrivain nord-coréen Baek Nam-Ryong (Actes Sud, Arles, France, 2011). Un roman qui raconte l'histoire d'un divorce et de ses conséquences sur la vie de divers personnages qui ne se limitent pas à l'entourage immédiat des divorcés. Un roman qui dépasse le « réalisme socialiste » officiel de cette société fermée qu'est la Corée du Nord. La préface éclairante du traducteur Patrick Maurus nous explique l'évolution de la littérature nord-coréenne, qui est passée d'une littérature héroïque (les ouvriers sont fondamentalement bons et accomplissent des actes de grandeur lorsqu'ils adoptent la pensée du grand dirigeant) à une littérature plus intime, qui s'attache aux thèmes de la vie privée et met donc en évidence des personnages féminins plus formés et réalistes. Ce roman nous permet de comprendre que les Nord-Coréens sont aussi humains que nous et que leur société n'est pas aussi monolithique qu'on nous dit.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je vous dévoile la raison pour la grande joie de mes parents, Josué et Carol-Ann Beaudoin, qui m'attendaient depuis très longtemps – c'est moi, **Danyk Raymond**!

Ma grande sœur Josanne a frayé un chemin pour moi dans notre chez-nous très chouette à Sainte-Anne-des-Chênes et je fais maintenant son plus grand bonheur aussi.

Mes grands-parents, Helen et Don Butt ainsi que Pierre et Evelyne Beaudoin et de nombreux tantes et oncles, cousines et cousins, sont tellement ravis de mon arrivée que je les remercie en leur donnant continuellement de belles caresses et des sourires à n'en plus finir, et ce, depuis ma naissance le 25 mai 2010!

Collège Béliveau

Célébrer le bilinguisme

Une comédie musicale bilingue, qui est le fruit du travail d'une soixantaine d'étudiants du collège Béliveau, célèbrera le bilinguisme canadien.

Matthieu TREMBLAY

Plus d'une soixantaine d'élèves du collège Béliveau travaillent actuellement à la production d'une comédie musicale originale, qui sera présentée les 1er, 2 et 3 mars prochains, au Park Theatre. (1)

« Nous voulons célébrer le bilinguisme canadien, mentionne le professeur de sciences au collège Béliveau, et impliqué dans le projet de comédie musicale, Michel Roy. Notre pièce s'intitule ***Au Canada*** et raconte les mésaventures d'un groupe de voyageurs qui traversent le Canada en autobus. »



photo : Matthieu Tremblay

Des étudiants du Collège Béliveau travaillent à la création de la comédie musicale *Au Canada*, qui célèbrera le bilinguisme canadien.

« La pièce présente différents personnages, qu'ils soient anglophones, francophones ou allophones, dans des situations inhabituelles, note une participante de la comédie musicale, Ashley Durack. C'est intéressant de voir leur réaction selon leur culture. »

Travail collectif

La comédie musicale est le fruit d'un travail collectif. « Nous avons commencé à l'écrire cet été, explique Michel Roy. À chaque répétition, les jeunes proposent des modifications au texte, alors c'est un travail collectif en constante évolution. »

« J'ai participé à l'écriture du texte parce que j'aimerais plus tard être scénariste et réalisateur, confie le participant à la comédie musicale, Jesse Hourie. C'est une belle expérience enrichissante. »

Les chansons qui animeront la comédie musicale ne seront pas originales, mais elles seront tout de même majoritairement jouées par cinq musiciens sur scène, en collaboration avec le professeur de musique du collège Béliveau, Hubert Grenier.

De plus, les chorégraphies ont été crées par une étudiante actuelle, mais aussi par deux anciens étudiants du collège Béliveau. « Ils sont formés en danse et en théâtre, alors les chorégraphies ne sont pas toujours faciles à apprendre », mentionne le participant de la comédie musicale, Nicholas Curry.

« Nous n'avons refusé personne aux auditions, ajoute une participante de la comédie musicale, Janelle Swiderek. Certains ont plus d'expérience que d'autres, alors le niveau de difficulté dépend d'une personne à l'autre. »

Carrières artistiques

Si certains, comme Jesse Hourie, rêvent de faire carrière dans le monde artistique, cela représente un passe-temps pour d'autres. « Je ne veux pas nécessairement faire carrière dans le théâtre, mais je veux toujours jouer », souhaite Nicholas Curry.

« Moi, c'est le chant que j'aime, soutient une autre participante de la comédie musicale, Meara Sparling. J'aime chanter, mais j'aimerais que ça demeure un passe-temps. »

(1) Le Park Theatre, 698, rue Osborne, les 1er et 2 mars à 19 h 30, et le 3 mars à 14 h et 19 h 30. Billets : 10 $. Info : 255-3205 ou cbdrama@lrsd.net.

Sortir des cadres

Formé en 2006, Back Forty vient d'enregistrer son deuxième album, un disque qui reflète davantage la direction country et le bilinguisme du groupe originaire de Saint-Laurent.

Daniel BAHUAUD

Back Forty, formation de musique traditionnelle et *country* de Saint-Laurent, lancera bientôt ***Crossing Lines***, son deuxième disque compact qui, en plus de présenter plus de chansons francophones, fait valoir la variété de styles musicaux du groupe. (1)

« On voulait changer la donne, explique le fondateur et guitariste du groupe, Lionel Vouriot. Notre premier album, ***Back Forty***, reflétait bien nos goûts et nos habiletés musicales d'il y a quelques années. L'on y entendait beaucoup de musique traditionnelle métisse et du violon. Mais nous avons évolué, à force de jouer devant un public très varié. »

En effet, Back Forty joue à Saint-Laurent, mais aussi dans les communautés environnantes. Le groupe est monté sur scène à Portage-la-Prairie, au Festival d'hiver du lieutenant gouverneur à Brandon et, plus récemment, au Festival du Voyageur.

« Lorsqu'on joue, les aînés veulent de la musique du Bon Vieux Temps, tandis que les plus jeunes veulent du rock, souligne la bassiste, Katie Byron. Leurs parents, pour leur part, aiment la *country*. Back Forty en est venu à pouvoir livrer toute cette marchandise. Lors de soirées sociales, nous jouons des chansons *country* récentes de Garth Brooks, Keith Urban et Miranda Lambert. Nous jouons aussi des vieilles *tounes* de Creedence Clearwater Revival. Certains estiment que nous avons pris une direction un peu plus *country*. Ce n'est pas forcément le cas. C'est que nous avons ajouté plus de chansons *country* à notre répertoire, mais en les jouant à notre façon.

« En fait, chacune de nos prestations est différente, poursuit-elle. La *country* peut dominer une soirée sociale. Mais au Festival du Voyageur, nous changeons de cap, pour offrir des reels et des gigues au violon, ainsi que des tubes francophones. »

D'où le titre du nouvel album, *Crossing Lines*, qui souligne le désir du groupe de s'aventurer sur des nouveaux sentiers musicaux. En fait, des 15 pièces du disque, l'on compte cinq chansons francophones, notamment le *Saskatchewan* des Trois Accords ainsi qu'une version française du *Diggy Liggy Lo* de Doug Kershaw. « Notre répertoire francophone prend de l'importance, indique Lionel Vouriot. Et nous aimerions ajouter d'autres chansons françaises, pour mieux répondre aux attentes du public des communautés francophones que nous comptons visiter de plus en plus. »


photo : Daniel Bahuaud

Back Forty.

« Côté anglophone, nous jouons *Gunpowder and Lead*, de Miranda Lambert, et *Somebody Like You*, de Keith Urban, indique Katie Byron. Ce sont mes chansons préférées de l'album. Mais, bien sûr, l'on pourra entendre du violon doux, comme lors de la pièce instrumentale *Tennessee Waltz*. Il y en a vraiment pour tous les goûts. Et c'est pour cela que je suis très satisfaite de *Crossing Lines*. C'est une carte de visite idéale, qui représente qui nous sommes. »

(1) Au moment d'écrire ces lignes, l'album Crossing Lines était en production à Toronto. La formation espère pouvoir lancer le disque dès le 3 mars, lors du Festival Manipogo.

Les poils à l'honneur


photo : Matthieu Tremblay

Le traditionnel Concours du barbu du Festival du Voyageur s'est déroulé le 24 février, dans la salle Jean-Paul-Aubry, du Centre culturel franco-manitobain.

C'est devant une salle comble que les 46 participants ont fièrement exhibé leur barbe tour à tour, dans quatre catégories : Barbe du Festival, Nouveauté/Innovation, Barbe du Voyageur et le concours des médias.

Michel Dion l'a emporté dans la catégorie Barbe du Festival, devant Michael Bilyj et Ron Colony. Dans la catégorie Nouveauté/Innovation, Robert Laferrière a terminé premier, devant Roger Prince et Gord Lendingham. David Pierrard (au centre) a obtenu le titre de Barbe du Voyageur, devant Kyle Carrière (à droite) et Wayne Uprichard (à gauche). Finalement, dans la catégorie Média, Nico Wiock (CBC), Jay Williams (Shaw TV) et Pierre Verrière (Action médias) ont respectivement terminé premier, deuxième et troisième.

Le Concours du barbu a permis d'amasser la somme de 4 600 $, au profit de la Fondation des Maladies du cœur du Manitoba.

À l'année prochaine!

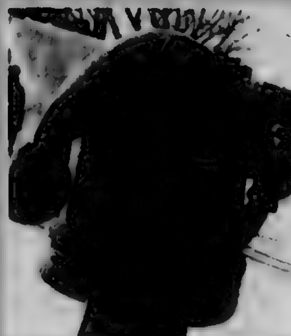
La neige et le froid n'ont pas [illegible] personnes de profiter de la dernière fin de semaine du Festival du [illegible] D'une dégustation de soupe aux pois à quelques pas de gigue, d'un air de musique [illegible] une tire sur neige, le Festival du Voyageur n'a pas encore de chiffres [illegible]

photos : [illegible]

































LOTERIE OPTIONS



Merci de votre appui généreux à l'Hôpital Saint-Boniface. Nous avons vendu tous les billets plus tôt que prévu.

Le tirage du
gros lot
et de la loterie
50/50 Plus
aura lieu en direct de l'émission
CTV Breakfast Show
entre 7 h 30 et 9 h,
le vendredi 23 mars 2012
à partir de la maison du Super gros lot,
au 42, Cypress Ridge, à Winnipeg

StBMegaMillionChoices.ca

Tout le monde gagne!

L'Hôpital Saint-Boniface est reconnu pour les soins de santé compatissants qu'il offre aux patients et pour son engagement dans la recherche médicale, soucieux du respect de la dignité humaine tout en maintenant les normes éthiques les plus élevées. Lorsque vous achetez des billets de la loterie, vous aidez à financer l'avancement des programmes novateurs de soins aux patients, des activités de recherche médicale et clinique réputées dans le monde entier, et l'acquisition d'équipements médicaux à la fine pointe de la technologie.

Votre soutien est très précieux pour un grand nombre : il signifie des soins qui changent la vie.





Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION · FOUNDATION

BALLET

Le retour de Giselle

L'amour perdure-t-il après la mort? Voilà la question posée par le Ballet royal de Winnipeg, qui présentera un classique du répertoire, *Giselle*.

Daniel BAHUAUD

Le Ballet royal de Winnipeg (RWB) présentera, du 7 au 11 mars, un des grands ballets du 19e siècle, ***Giselle*** qui, au dire du directeur artistique du RWB, André Lewis, a conservé toute sa pérennité. (1)

« *Giselle* est l'archétype du ballet romantique, lance André Lewis. La musique d'Adolphe Adam – le compositeur du ***Minuit, chrétiens*** – est somptueuse et mélodique. C'était au fait la toute première partition composée expressément pour un ballet, en 1841. Et les thèmes, celui de l'amour trahi et d'une existence fantasque après la mort, sont du romantisme tout craché. Et par ces faits mêmes, l'attrait de *Giselle* est universel, et perdure. L'on a qu'à songer au succès des récents romans et films de la série *Twilight* pour se rendre compte combien le fantastique est accrocheur. »

En effet, le livret de *Giselle* a été écrit par Jules-Henri Vernoy de Saint-Georges et Théophile Gautier, un des grands poètes du romantisme français. Et son histoire s'inspire du poème *Fantômes* de Victor Hugo et des évocations des *Willis* dans le recueil *De l'Allemagne* d'Heinrich Heine.

« Les *Willis* sont des spectres de fiancées défuntes, explique André Lewis. Elles poursuivent leurs fiancés pour les faire mourir à leur tour. Quand on les voit, dans le ballet, émerger de leurs tombes, on a des frissons, tant la scène est à la fois terrifiante et belle. »

Un ballet en deux actes, *Giselle* raconte l'histoire d'une jeune paysanne qui tombe éperdument amoureuse du galant Albrecht. Or, lorsque Giselle apprend qu'Albrecht est en effet un noble, destiné à épouser une princesse, elle meurt de chagrin.

« Dans le deuxième acte, Albrecht éprouve un grand remord, explique André Lewis. Il visite la tombe de Giselle, mais se fait attaquer par les *Willis*. Mourra-t-il à son tour, ou sera-t-il protégé par sa bien-aimée, elle-même devenue *Willis*? La question est déterminante pour le dénouement du ballet. »

Pour cette production de *Giselle*, quelques nouveautés s'imposaient au RWB, qui n'a pas présenté le ballet depuis 2002. « Les décors et les costumes ont été remis à neuf, souligne André Lewis. Et puis, à l'exception de notre danseuse principale, Vanessa Lawson, qui reprend le rôle de Giselle, et de notre danseur invité du American Ballet Theatre, Jared Matthews, qui campera Albrecht, ce sera une expérience nouvelle pour les danseurs de la troupe. »



photo : Gracieuseté David Cooper

Jared Matthews et Vanessa Lawson.

« La chorégraphie de Peter Wright, l'ancien directeur du Ballet royal de Birmingham, en Angleterre, est poétique, mais exigeante, explique André Lewis. Elle cherche à créer des images frappantes, où les danseurs semblent presque flotter. Pour y arriver, les danseurs dansent souvent en pointes. La compagnie fait appel à toutes ses connaissances et prouesses techniques. »

(1) Giselle sera présenté du 7 au 11 mars à 19 h 30 et à 14 h le 11 mars, à la Salle du Centenaire de Winnipeg, au 555, rue Main. Billets : 956-2792, ou encore chez Ticketmaster (www.ticketmaster.ca ou 1-855-985-5000).

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

- **29 février** • Championnat divisionnaire de basketball (7e et 8e).
- **1 et 2 mars** • Festival Manipogo (5e et élèves de JMCA).
- **7 et 8 mars** • La Descente (11e et 12e).
- **8 mars** • Pièce du Cercle Molière : *Le dîner de cons* (7e – 12e).
- **12 au 14 mars** • La Grippe (6e à la 8e des petites écoles de la DSFM).
- **15 mars** • Pièce de théâtre « Carré rouge sur carré vert », au Centre culturel franco-manitobain (M à 4e).
- **5 avril** • Rencontre JMCA.
- **19 et 26 avril** • Pièce du Cercle Molière : *L'hypocrite* (6e – 12e).
- **20 au 22 avril** • Camp survivant (9e 12e).
- **30 avril au 4 mai** • Festival théâtre jeunesse.

COMMISSION SCOLAIRE

- **29 février** • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.
- **21 mars** • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.
- **25 avril** • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

CONGÉS

- **16 mars** • Journée de perfectionnement professionnel ou d'administration. Pas de classes.
- **26 au 30 mars** • Semaine de relâche.
- **6 avril** • Vendredi Saint. Pas de classes.
- **9 et 10 avril** • Journées perfectionnement professionnel. Pas de classes.
- **20 avril** • Journée de perfectionnement professionnel ou d'administration aux écoles Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, La Source, Notre-Dame et Notre-Dame-de-Lourdes. Pas de classes.
- **27 avril** • Journée de perfectionnement professionnel ou d'administration à l'École communautaire Saint-Georges. Pas de classes.

AVIS AUX DIRECTIONS,
PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 212, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*
Ou encore, contactez l'agent de communication, Réal Durand, au bureau divisionnaire (878-4424, poste 282).

www.dsfm.mb.ca


DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

■ SOIRÉES FLÉCHÉES

Des premières en région

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES ET SAINT-PIERRE-JOLYS

Les communautés de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Pierre-Jolys ont accueilli, pour la première fois, le Festival du Voyageur, lors des Soirées fléchées qui avaient lieu le 16 février au Collège régional Notre-Dame (CRND) et le 22 février à l'École communautaire Réal-Bérard (ECRB).

Quelque 300 personnes ont convergé vers le CRND, le 16 février, pour assister à des prestations musicales des Voyageurs officiels, la famille Vincent, des Girlz et de plusieurs élèves, notamment les violoneux Jolyne et Janique LeClair, Stéphane Comte et Joey McNair.

« Nous sommes très satisfaits de cette toute première Soirée fléchée, déclare le directeur du CRND, Roland Deleurme. Les gens sont venus de Lourdes, mais aussi des autres communautés de La Montagne, ce qui nous a agréablement surpris, étant donné que nous faisions compétition avec plusieurs matchs de hockey locaux. L'expérience est définitivement à refaire. »

Même son de cloche chez le directeur de l'ECRB, Daniel Preteau. « Environ 120 personnes sont venues déguster un repas traditionnel, manger de la viande sauvage et du bannock dans le tipi installé à l'extérieur, et taper du pied en écoutant la troupe Ça Claque, souligne-t-il. C'est ce que nous voulions, puisqu'en initiant nos élèves à la musique et aux mets traditionnels, nous contribuons au développement de leur identité francophone. En plus, ils se sont amusés! »


photo : Daniel Bahuaud
Janique et Jolyne LeClair jouent des airs du Bon Vieux Temps.


photo : Daniel Bahuaud
Christiane et Arianne Boulanger apprécient la Soirée fléchée.


photo : Gracieuseté École communautaire Réal-Bérard
Ça swingue à Saint-Pierre, quand le groupe Ça Claque fournit le rythme!

DANS NOS *écoles*

■ FESTIVAL DU VOYAGEUR

Hé! Ho! Le Festival en photos!

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

C'est par un temps doux, voire idéal que les élèves de 14 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont convergé, les 23 et 24 février, vers le Parc du Voyageur, à Saint-Boniface. Les animateurs du programme scolaire du Festival leur ont proposé des activités divertissantes et éducatives, qu'ils ont pu vivre en compagnie de leurs camarades de classe. Ailleurs, les élèves, enseignants et parents de la DSFM ont manifesté leur attachement au patrimoine francophone, en organisant une brochette d'activités dans les écoles, durant la période du Festival du Voyageur.



photo : Daniel Bahuaud

Les élèves de la 7e année du Collège Louis-Riel dansent la bastringue, lors de la deuxième Soirée fléchée qui avait lieu le 21 février.



photo : Daniel Bahuaud

Les élèves de l'École Christine-Lespérance ne perdent pas leur sourire dans le labyrinthe de neige.



photo : Daniel Bahuaud

Joëlle Lambert, Anna Fowler et Michelle Maheu de l'École Noël-Ritchot sont fières des canots de cuir qu'elles ont fabriqués.



photo Gracieuseté École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

Youpi! Qu'il est rapide, ce jeune de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes.



photo : Daniel Bahuaud

Tous au fort! Le contingent de l'École communautaire Aurèle-Lemoine sur les remparts du Fort Gibraltar.



photo : Daniel Bahuaud

Les jolis visages maquillés de l'École Précieux-Sang.



photo : Daniel Bahuaud

Les rois de la montagne sont les élèves de l'École Taché!



photo : Daniel Bahuaud

L'ami de tous les jeunes, Léo la Tuque danse une ronde avec des élèves de l'École Noël-Ritchot, lors du déjeuner aux crêpes du 22 février.



photo : Daniel Bahuaud

Ouf! Pour Lucas LeMoullec, de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes, la journée passée au Parc du Voyageur a été époustouflante... et essoufflante!

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : **ecoles@la-liberte.mb.ca**



Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Laurier

- 4 mars • ***Journée de la francophonie*** • Comité culturel de Laurier • 14 h • en vedette : Raphaël Freynet et M. Claude Desrosiers • École Jours de Plaine • info. : 447-2756.

Notre-Dame-de-Lourdes

- 4 mars • ***Chemins chez nous*** • en vedette : Cédric Watson • Comité culturel de Lourdes • 19 h 30 • Hôtel Notre-Dame • info. et billets : 248-7220.

Saint-Boniface

- Jusqu'au 8 mars • ***Exposition : Divya Mehra*** • La Maison des artistes visuels francophones • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.
- Jusqu'au 5 avril • ***Exposition : Au pays des Innus d'André Michel*** • Galerie du CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- les dimanches • ***Série / Les Raconteurs*** • Musée de Saint-Boniface • 13 h 30 • 494, avenue Taché • info. : 237-4500.
- 9 mars • ***Soirée gala du Prix Riel*** • Société franco-manitobaine • 20 h • Gymnase Ouest • Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- 9 au 31 mars • ***Pièce : Le diner de cons*** • Cercle Molière • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 233-8053.
- 10 mars • ***Soirée cinéma*** • Centre culturel franco-manitobain • film : Café de flore • 20 h • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 233-8972.
- 10 mars • ***Symposium pour parents et intervenants du préscolaire à l'adolescence*** • Fédération des parents du Manitoba • 8 h 30 • Gymnase de l'école Précieux-Sang • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).
- 11 mars • ***Concert de musique classique instrumentale*** • au profit des projets de rénovations de la Cathédrale de Saint-Boniface • 19 h • info. et billets : 233-7304 ou 788-3235.
- 12 et 13 mars • ***Porte-ouverte / Classes préscolaires Immersion*** • École Provencher • pour les enfants de 3 et 4 ans • 320, avenue de la Cathédrale • info. et inscriptions : 237-6072.
- 13 mars • ***Télésanté - Séance d'information / La gestion de l'arthrite*** • Centre de santé Saint-Boniface • 12 h 30 • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).
- 18 mars • ***Brunch Gabrielle Roy*** • La Maison Gabrielle-Roy Inc. • 11 h 45 • Hôtel Norwood • 112, rue Marion • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- 19 mars • ***AGA / l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface*** • 19 h • Centre récréatif Notre-Dame • 271, avenue de la Cathédrale • détails à venir.
- 26 au 30 mars • ***Le Camplus sur campus de printemps*** • pour les jeunes de 6 à 11 ans • Division de l'éducation permanente de l'Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 233-0210.
- 28 avril • ***Mélodies en chœur*** • l'Alliance chorale Manitoba • session de technique vocale • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).
- 8 mai au 26 juin • ***Ligue de soccer francofun*** • Directorat de l'activité sportive du Manitoba • les mardis • École Christine-Lespérance • pour les maternelles à la 6e année • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).

Saint-Georges

- 2 mars • ***Raphaël Freynet en spectacle*** • Comité culturel • 19 h • Sous-sol de l'église • info. et billets : 367-8443.

Saint-Jean-Baptiste

- 1 au 4 mars • ***Théâtre Montcalm*** • pièce : « Bonnie et Claud » comédie d'Yves Amyot • Salle du centenaire • info. et billets : 758-3339.

Saint-Laurent

- 3 et 4 mars • ***Festival Manipogo.***

Saint-Léon

- 3 mars • ***Danse du bon vieux temps*** • 20 h • Centre récréatif Saint-Léon • info. : 744-2339.

Saint-Norbert

- 8 mars • ***Heure Missionnaire*** • 19 h • Salle du Club Oasis • 80, rue St-Pierre • info. : 269-7638.

Winnipeg

- 11 mars • ***Lancement CD / Ça Claque!*** • 19 h 30 • Park Theatre Café • 698, rue Osborne • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

INDUSTRIE LITTÉRAIRE

Aqua Books garde ses activités bilingues

La librairie winnipégoise Aqua Books, qui menaçait de fermer ses portes, a finalement trouvé un nouveau local pour poursuivre ses activités bilingues.



Archives La Liberté

Kelly Hughes.

Camille SÉGUY

La librairie Aqua Books, située au 274, rue Garry, sera relocalisée en avril 2012 au 123, rue Princess, dans le quartier de la Bourse. Pour les amoureux des livres et de la littérature, c'est une victoire. En effet, le 11 août dernier, il avait été annoncé qu'Aqua Books fermerait définitivement ses portes.

« On a pu trouver un bon emplacement pour la librairie dans le quartier de la Bourse, se réjouit le propriétaire, Kelly Hughes. Beaucoup de festivals se passent là-bas, comme le Fringe, et on a déjà prévu des activités en lien avec eux. »

Outre sa collection de livres, c'est en effet surtout les activités autour du livre et autres, souvent bilingues, qui a fait et continuera de faire la réputation de la librairie Aqua Books.

« Aqua Books met l'accent sur la diffusion de littérature sous formes de lectures et de spectacles plus que par les livres », analyse l'écrivain franco-manitobain, Charles Leblanc, qui a souvent participé aux activités littéraires de la librairie.

« C'est une très bonne nouvelle que la librairie reste ouverte et qu'elle continue ses activités car c'est toujours bon d'avoir un endroit pour diffuser la littérature, ajoute-t-il. De plus, comme les activités sont bilingues, c'est un point de contact assez unique entre les écrivains anglophones et francophones de la province. »

Le contact entre anglophones et francophones est en effet l'objectif de la démarche de Kelly Hughes. « Je voulais continuer les activités de la librairie, malgré les défis, car c'est important de présenter aux gens ce qui existe, notamment du côté francophone. Il y a de nombreux artistes francophones excellents que les anglophones ne connaissent pas du tout. De même, ça permet aux artistes francophones de se constituer une audience anglophone. »

Charles Leblanc a lui-même bénéficié de ces échanges bilingues. « Grâce à ces contacts, j'ai notamment pu traduire des livres de l'anglais au français, mais aussi faire traduire mes textes du français à l'anglais dans le cadre des lectures de la série Lansdowne, raconte-t-il. J'aurais pu en arriver là seul, mais avec Aqua Books, c'était plus facile et dans un cadre officiel. »

Comparé au local sur la rue Garry, Aqua Books sur la rue Princess sera par ailleurs davantage centrée sur la programmation de spectacles que sur le côté librairie. « Le nouvel espace mesurera un tiers de notre espace actuel alors on a dû faire des choix et se concentrer sur ce qui était vraiment important pour nous, explique Kelly Hughes.

« Il y aura donc beaucoup moins de livres que maintenant, mais la scène sera mise plus en avant pour présenter les écrivains et artistes manitobains, conclut-il. Je prévois des lectures de poésie et de textes littéraires, mais aussi de la musique, du théâtre et de la comédie. La programmation sera très variée. »

SAINT-LAURENT

La fête après la tragédie

Pour les nombreux résidants de Saint-Laurent touchés par les inondations printanières de 2011, ainsi que leurs parents et amis, le Festival Manipogo sera une occasion de célébrer la solidarité communautaire.

Daniel BAHUAUD

Lorsque Saint-Laurent fêtera, les 3 et 4 mars, le Festival Manipogo, il s'agira de la première fête communautaire depuis un an et surtout, depuis les inondations du lac Manitoba occasionnées par l'orage du 31 mai dernier.

« Le Festival Manipogo aura sûrement un effet thérapeutique à Saint-Laurent, déclare la présidente du comité culturel, qui organise le Festival Manipogo, Brigite McDaniels. L'été dernier, les *Metis Days* et le *Metis Music Festival* ont été annulés, alors nous n'avons pas eu la chance de nous réunir depuis le dernier Festival Manipogo. Ce sera donc une occasion de se retrouver et de se rappeler qu'on doit avancer, même si nous avons tous été atteints d'une façon ou d'une autre par les inondations. »

Il n'empêche que l'édition 2012 du Festival Manipogo a failli ne pas avoir lieu. « Il a fallu beaucoup réfléchir avant de trancher en faveur de la fête, souligne Brigite McDaniels. La plage Sandpiper, où est traditionnellement installée une tente marquise, est dévastée, et les maisons avoisinantes sont inhabitées. Personne ne veut fêter dans une zone sinistrée. Et puis les bénévoles se font rares, étant donné qu'un grand nombre de résidants sont évacués. En fait, on en compte cinq sur notre comité organisateur. En bout de ligne, nous nous sommes dit qu'il fallait rétablir le moral de la communauté. »

Le résidant de Saint-Laurent, Réal Fontaine, se réjouit de la décision. « Il y a des gens que je n'ai pas vus depuis le grand orage du 31 mai, indique-t-il. Je serai au rendez-vous, pour faire de bonnes retrouvailles. Il est temps que nous recommencions tous à vivre et reprendre un train de vie plus normal. »

Étant donné l'état des plages et le niveau d'eau toujours élevé du lac Manitoba, la fête communautaire se déroulera à la salle récréative et à l'aréna de Saint-Laurent.

« Il n'y aura pas de randonnées sur le lac en bombardier, indique Brigite McDaniels. Et l'absence de neige nous empêche d'avoir le défilé traditionnel de bombardiers. Mais les activités et prestations musicales seront toutes aussi enlevantes que d'habitude. »

En effet, le jour, on pourra assister à des spectacles de danse traditionnelle, participer au concours de cuisson du doré, et contempler l'exposition de photos portant sur la pêche sur glace à Saint-Laurent. De plus, on pourra visionner le documentaire ***Ice Works*** du cinéaste winnipégois, Steve Payne, qui a accompagné le pêcheur de Saint-Laurent Cyrus Smith, sur le lac Manitoba.



photo : Daniel Bahuaud

Brigite McDaniels.

En soirée, tous sont conviés au Gala du pêcheur, alors que le violoneux Émile Lavallée et la formation Back Forty feront swinguer et taper du pied les festivaliers. Le lendemain sera consacré à une messe en l'honneur des pêcheurs, ainsi qu'un déjeuner aux crêpes.

« On a besoin d'un bon *kick* positif à Saint-Laurent, affirme le guitariste de Back Forty, Louis Vouriot. Manipogo nous fournira une occasion d'affirmer que Saint-Laurent est toujours là, et toujours vibrant. Ça va swinguer, et quand ça swingue, tout le monde danse, des petits aux aînés. C'est ce qu'on aime. Ça, et la galette métisse! »

TOURISME

Tourisme manitobain 2.0

Tourisme Riel et Joie de vivre Manitoba ont uni leurs forces afin de maximiser l'utilisation du Web dans la promotion du tourisme au Manitoba. Ils ont donc lancé les sites www.tourismeriel.com, qui se concentre sur l'offre touristique du quartier Riel, et www.joiedevivremanitoba.com pour les 17 municipalités bilingues du Manitoba.

« La grande nouveauté, avec ces nouveaux sites Web, c'est que les attractions les mettent à jour elles-mêmes, mentionne la coordonnatrice aux communications du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Suzanne Druwé. C'est très utile, surtout en région rurale, simple à utiliser et ça permet d'avoir une offre touristique actualisée. »

Le CDEM travaille aussi à la création d'une application touristique bilingue pour les téléphones intelligents. « Par exemple, les gens pourraient créer un itinéraire littéraire, avec la Maison Gabrielle-Roy, à partir de leur téléphone, explique Suzanne Druwé. Il y a actuellement une application qui se développe en anglais en Alberta, pour l'Ouest du pays, mais nous voulons une application bilingue pour le Manitoba. »

M.T.

Théâtre

Plaisirs de la scène

Le Théâtre Montcalm présente des pièces humoristiques depuis 1990. Pour les membres de la troupe, le rire partagé avec le public en vaut toute l'énergie consacrée à leur préparation.



photo : Daniel Bahuaud

Lise Foldart, Denis Foldart, Julie Legal et Daniel Vincent dans *Bonnie et Claud*, la nouvelle pièce du Théâtre Montcalm.

Daniel BAHUAUD

« Rien de mieux, au cœur de l'hiver, que de rire aux éclats, lance le metteur en scène de ***Bonnie et Claud***, la nouvelle pièce du Théâtre Montcalm, Claude Goulet. Ça change les idées. Tant pour notre troupe que pour le public! »

Écrite par le dramaturge québécois Yves Amyot, *Bonnie et Claud* raconte en effet les aventures cocasses d'un couple qui, désespéré de ne pas avoir suffisamment d'argent pour adopter un enfant chinois, pose le geste extrême de voler une banque. (1)

« La pièce commence au moment où Bonnie et Claud rentrent à la maison, les sacs d'argent à la main, explique la comédienne qui campe l'héroïne troublée mais sympathique, Julie Legal. C'est là que commence toute une farandole de péripéties malencontreuses pour Bonnie et Claud, mais rigolotes pour l'assistance. Les quiproquos s'empilent les uns sur les autres, et les pouffées de rires s'accumulent à mesure que la situation se complique. »

Ce penchant pour le comique est en effet une des forces du Théâtre Montcalm, qui jouit présentement d'une popularité remarquable pour une troupe de théâtre bénévole en région.

« Le premier jour de vente, le 14 février, nous avons vendu pour 1 000 $ de billets, indique Claude Goulet. Les gens viennent de partout. Des autobus viennent de Lorette, de La Montagne et d'ailleurs pour assister à nos représentations. Nous sommes heureux et fiers de cet appui, mais cela nous pose aussi une petite colle, puisque nous devons livrer une marchandise à la hauteur de nos plus récentes pièces. »

En effet, l'an dernier, le Théâtre Montcalm avait ébloui l'assistance avec la comédie ironique ***Wanabago Blues***, signée Isabelle Hubert. « La pièce racontait les aventures d'un couple traversant le Canada en motorisé, explique Claude Goulet. Nous avons reproduit un motorisé pour la scène, et en plus, il y avait plusieurs changements de décors. »

Si *Bonnie et Claud* n'offrira pas un décor aussi élaboré qu'en 2011 – le tout se déroule dans la maison du couple – le comédien Daniel Vincent, qui incarne Claud, soutient que la pièce saura satisfaire les fidèles de la troupe. « Les dialogues sont croustillants, déclare-t-il. Et il y a toujours du mouvement sur la scène. Le succès de la pièce reposera sur les tournures de phrases comiques d'Yves Amyot et le jeu des comédiens. Nous sommes tous des habitués de la scène. En fait, quatre de nos cinq comédiens figuraient dans *Wanabago Blues*.

« J'adore le Théâtre Montcalm, et c'est pour cela que j'en suis venu à en faire partie, poursuit-il. C'est en assistant à une pièce de la troupe que j'ai pogné la piqûre. On n'a pas eu à me tordre le bras pour me faire participer. Aujourd'hui, j'en suis à ma cinquième pièce. »

Julie Legal abonde dans le même sens. « C'est en voyant jouer *La petite école* de Rhéal Cenerini que j'ai eu le goût de faire du théâtre, raconte-t-elle. Cette excellente production m'avait grandement impressionnée. Je n'avais pas foulé les planches depuis l'école secondaire, mais je me suis dit que je n'avais rien à perdre. Préparer une pièce pour le Théâtre Montcalm, c'est du travail. Nous répétons depuis le début de décembre. Mais c'est du travail agréable. En fait, c'est un vrai plaisir. Nous nous entendons bien et rions de bon cœur en répétant. »

C'est cet esprit d'équipe qui convie Claude Goulet à participer, d'année en année, aux productions de la troupe. « Le Théâtre Montcalm a 22 ans et j'y suis depuis ses tout débuts, souligne-t-il. Et même avant ça, je participais aux soirées de Bière et saynètes du village. C'est le plaisir qu'on partage sur la scène et en coulisses qui rend la chose bien faite. »

(1) Bonnie et Claud sera présenté le 1, 2 et 3 mars à 20 h et le 4 mars à 14 h à la Salle Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Billets : 15 $ (adultes) et 10 $ (étudiants). Les billets sont disponibles à la Caisse de Saint-Jean-Baptiste. Renseignements : (204) 758-3339 (Annette Dupuis).

Karaté

Compétition au Japon

À dix ans, Jaspi Namwira s'est envolé pour le Japon le 27 février, pour y vivre sa première compétition de karaté à un niveau international.

Camille SÉGUY

Élève de 5e année à l'école Noël-Ritchot, le jeune garçon originaire du Congo vivant à Saint-Norbert, Jaspi Namwira, n'a que dix ans mais il est déjà ceinture bleue de karaté.

« Ça fait déjà cinq ans que je fais du karaté, explique-t-il. J'ai commencé parce que le reste de ma famille faisait déjà du karaté, donc je voulais essayer moi aussi. Maintenant, je continue car j'aime ça et je suis à un niveau à peu près dans le milieu de la progression possible, alors ce serait dommage d'arrêter! J'aimerais un jour devenir un sensei, un maître de karaté. »

S'il a vite gravi les ceintures du karaté, Jaspi Namwira fait aujour - d'hui face à un nouveau défi. Il s'est envolé le 27 février dernier pour Okinawa, au Japon, pour participer à la compétition internationale de karaté organisée par l'Association internationale de Meibukan Gojyu-Ryu Karate-Do dans sa catégorie d'âge.

« C'est la première compétition de karaté de ma vie, tous niveaux confondus, et c'est aussi la première fois que je voyage au Japon, confie-t-il. Mon objectif est de finir dans les 50 premiers. »

Plus d'une centaine de karatékas venus de près d'une trentaine de clubs de karaté à travers le monde participent à la compétition, dont environ 30 personnes du Canada, tous âges confondus.

Jaspi Namwira et son entraîneur, Deo Namwira qui est aussi son père, sont les seuls de leur club de Saint-Norbert à être inscrits dans la compétition. « Jaspi est aussi le seul de son âge à Winnipeg qui est parti au Japon », ajoute Deo Namwira.

Pour mettre les chances de son côté, Jaspi Namwira a donc passé plusieurs heures à s'entraîner. « J'ai beaucoup pratiqué les cinq ou six routines que je veux présenter, révèle-t-il. Et quand je les avais bien mémorisées, j'ai utilisé mon imagination pour me mettre dans des situations où j'en aurais eu besoin, pour m'entraîner.

« Je me sens assez relax face à cette compétition, confie-t-il. J'essaie de toujours penser positif. »

Par ailleurs, l'entraîneur Deo Namwira profitera de la compétition à Okinawa pour tenter de passer son deuxième dan de ceinture noire.



photo : Camille Séguy

Jaspi Namwira.

SOCCER FRANCO-FUN 2012

Le Directorat de l'activité sportive (DAS) organise encore le ***soccer franco-fun*** *pour l'apprentissage technique de base du soccer* ***en français*** *mais surtout pour* ***le FUN.***

Pour qui : Les élèves de la maternelle à la 6e année

Quand : Tous les mardis de 18 h à 19 h 30

Durée : Du 8 mai au 26 juin 2012

Où : École Christine-Lespérance, 425, chemin John Forsyth

Frais d'inscription :
40 $ par enfant ou 35 $ pour inscrire plus d'un enfant par famille.

Dates d'inscription :
Début : le mercredi 29 février 2012 • **Fin :** le mercredi 25 avril 2012
Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite d'inscription!

Comment s'inscrire : Contactez le 233-ALLÔ (2556)
Seul le 233-ALLÔ prendra les inscriptions et le paiement!

Mode de paiement : Chèque, Visa, Mastercard, Débit.

Le formulaire d'inscription (obligatoire) est disponible sur le site Web du DAS www.directorat.mb.ca, au 233-ALLÔ (2556) ainsi qu'auprès des écoles urbaines de la DSFM.

Pour plus de détails contactez le DAS au 925-5662 ou 391-3844 ou das[illegible]

DIRECTORAT DE l'activité sportive

Jouez et amusez-vous en [illegible]

233-ALLÔ



DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE



Télé-horaire de la semaine du 5 au 11 mars 2012

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mécanimaux/Robin	Variées	Privé de sens	Union fait la force	Les lionnes		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir			Le volcan tranquille		Les docteurs		Privé de sens	Union fait la force
RDI	RDI santé	Citoyens avertis	RDI en direct			Le Téléjournal Midi		Variées	V Période question	RDI en direct							Le Téléjournal RDI	
TV5	Variées	Variées	Toute une histoire		05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Variées	On n'demande qu'à en rire / J France 2012		Variées	J :15 Al dente	Variées	Journal Suisse	Plus belle la vie	Plus belle la vie	:25 Chiffres et lettres	Prendre sa place	50 Champion
TVA	Variées		Tout simplement Clodine		Le Tricheur	Variées	.15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Des jours et des vies	Les feux de l'amour		:25 Top modèles	55 TVA nouvelles	

Lundi 5 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Les Parent	Auberge chien noir "Et qu'on s'entraide!"		Les Boys	RBO 3.0	Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		.05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands rep. "Nous sommes toujours là!"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	.45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Partir Autrement "Madagascar - Saha"		Choqek Iraw/ berceau		Apocalypse "L'étau (1942-1943)" 5/6		Braquo "Les damnés"		TV5lejournal/Afrique	35 Arte reportage		Le sexe autour du monde "Suède"		Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Rock et Rolland	Star Académie	Yamaska		Toute la vérité		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		.45 Le Match		45 "Vivre et laisser mourir" ('73) Yaphet Kotto, Roger Moore.				

Mardi 6 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	La Facture	Apparences		Trauma "Tendresse et cruauté" 1/2		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		.05 Les lionnes		.05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands reportages "La nuit, elles dansent"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Grands reportages "La nuit, elles dansent"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Zoom animal "Les compères"		Fais pas ci fais pas ça "Le miracle de la vie"		Le sexe autour du monde "France"		Spécimen "Animal, mon frère"		TV5lejournal/Afrique	35 "Bienvenue à Bouchon" ('10) Elodie Frenck, Francis Perrin.			05 L'heure bleue	Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Caméra café	Star Académie	O' "Point de fuite"		La promesse		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Junior" ('94) Danny DeVito, Arnold Schwarzenegger.				45 Publicité

Mercredi 7 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé		Les rescapés		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Artisans du changement		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Artisans du changement	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Science ou fiction	Humanima	Envoyé spécial			Sentiers de la terre	Les carnets du Bourlingueur		TV5lejournal/Afrique	.35 "Un château en Espagne" ('06) Martin Jobert, Anne Brochet.			:15 Cher Dieu	Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Poule aux oeufs d'or	Star Académie	Destinées "Éloge de la fuite"		Dr House "La mécanique de l'espoir"		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		:45 "L'espion qui m'aimait" ('77) Barbara Bach, Roger Moore.				

Jeudi 8 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs		Enquête		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	Le Monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands rep. "Donner la vie en la risquant"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Grands rep. "Donner la vie en la risquant"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Horizons: Les amants du lac Lugu		On n'est pas que des cobayes		Braquo "Seuls contre tous"		Le sexe autour du monde "France"		TV5lejournal/Afrique	35 Choqek Iraw/ berceau		Apocalypse "L'étau (1942-1943)" 5/6		Questions champion	10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les gags Full Ado	Star Académie	Fidèles au poste!		Soirée de gala		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		.45 "La Cage aux folles" ('78) Ugo Tognazzi, Michel Serrault.				45 Publicité

Vendredi 9 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! À votre santé		Paquet voleur		Une heure sur terre		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 La galère		05 La galère	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands report		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands report	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Cliquez		Pas rêver "Au Brésil" On sillonne le Brésil en descendant le rio Negro, sous la chaleur torride.				Partir Autrement "Madagascar - Saha"		TV5lejournal/Afrique	35 Le sexe autour du monde "France"		35 Les invincibles "Relevez le défi"		Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.		L'Académie du vendredi		Ça finit bien la semaine Patricia Kaas		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Meurtre au 1600" ('97) Diane Lane, Wesley Snipes.				45 Esprits criminels

Samedi 10 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie/Jack	Geronimo Stilton	Garfield et cie	Mission Mayday	Galactik football	Gawayn / 45 Lou!	Oniva	L'Épicerie	Téléjournal Midi	La Facture	Enquête		Patinage de vitesse Championnat du Monde de courte piste				Les docteurs "À quel âge?"	
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	109	Téléjournal Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Humanima	30 millions d'amis	On n'est pas que des cobayes		Reflets Sud "Sawa, Douala la belle"		TV5 le journal	25 36.9°	Soccer Championnat de France		Soccer Championnat de France FFF		Journal Suisse	Partir Autrement "Madagascar - Saha"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	P.-dessus marché	Le combat des toques		TVA nouvelles	Viens voir ici 1/2	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité		Road Runner /.45 "Retour vers le futur III" ('90) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	La Petite Vie	De l'Univers Invité(es): Stéphan Bureau		Ici et maintenant		Dre Grey, leçons "Seule au monde"		Téléjournal	Nouv.Sports/Un soir	10 Au secours	Infoman	Infoman	"Les grandes chaleurs" ('09) François Arnaud.		
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	109	Découverte		Téléjournal	Les grands report		La Facture	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Le national	Téléjournal/Découve	L'Épicerie		
TV5	55 Champion	Journal de France 2	Recettes de chefs	À table!	Le plus grand cabaret du monde "Diablos, jeux icariens et contorsion"					Habit du Monde	TV5lejournal/Afrique	35 On n'demande qu'à en rire			Changement d'heure	Science ou fiction		
TVA	TVA nouvelles	"G.I. Joe: Le réveil du Cobra" ('09) Channing Tatum, Sienna Miller.				45 "Iron Man (v.f.)" ('08) Terrence Howard, Robert Downey Jr..					.15 TVA nouvelles	45 "Brèche" ('07) Ryan Phillippe, Chris Cooper.				.45 "Elvis Gratton II: Miracle à Memphis" ('98) Julien Poulin.		

Dimanche 11 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie/Jack	Monstres	Magi-Nation	Oniva	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Zone doc "Marchands d'anthrax"		Patinage de vitesse Championnat du Monde de courte piste			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	L'Épicerie	Téléjournal Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Cliquez		Temps présent	.50 Rugby Tournoi des 6 Nations Angleterre c. Fra. IRB			.55 Rugby Tournoi des 6 Nations Ang./Fra.		Pas rêver "Au Brésil" On sillonne le Brésil en descendant le rio Negro, sous la chaleur torride.				Journal Suisse	Vivement dimanche! "Spécial film Cloclo"		:40 Beaux palaces	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"En bonne compagnie" ('04) Topher Grace, Dennis Quaid.				TVA nouvelles	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Road Runner /:15 "Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban" ('04) Emma Watson, Rupert Grint.					

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! À votre santé		Téléjournal	Découverte 5/6		La Soirée des Jutra La Soirée des Jutra récompense les artistes, artisans et techniciens du cinéma québécois.					Téléjournal	25 Nouv. sports / 40 Studio 12		40 "Congorama" ('06) Olivier Gourmet, Paul Ahmarani.			25 "Ce qu'il faut pour vivre" ('06)	
RDI	Enquête		RDI en direct	Le monde en parlait	À communiquer		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	109	Enquête	
TV5	À table!	Journal de France 2	Questions pour un super champion		"Victor" ('09) Pierre Richard.			35 Temps plein	Cliquez		TV5lejournal/Afrique	35 Kiosque		Horizons: Les amants du lac Lugu		:35 Questions pour un super champion		Humanima
TVA	TVA nouvelles	VLOG	LOL :-)	Star Académie: Le variété "Finale des gars"					La fièvre de la danse		TVA nouvelles	"Règne sur moi" ('07) Don Cheadle, Adam Sandler.					Infopublicité	

ENTREPRENARIAT

Le défi de la première fois

Propriétaire du nouveau salon de thé Exquisite Taste, Angeline Patenaude raconte combien lancer sa première entreprise est une expérience à la fois palpitante et stressante.

Daniel BAHUAUD

« Lancer sa toute première entreprise, ce n'est pas évident, lance la propriétaire du salon de thé Exquisite Taste, Angeline Patenaude. Il y a énormément de préparation. Avant même d'ouvrir ses portes, il faut dépenser beaucoup d'énergie et d'argent. Mais ça aide quand on est très motivée. Et je le suis. »

La francophile originaire de Saint-Boniface en sait quelque chose. Lorsqu'elle a ouvert Exquisite Taste le 28 janvier dernier, à Transcona, c'était la réalisation d'un rêve longtemps caressé. « Entre l'élaboration de mon plan d'affaires et l'ouverture officielle, 15 mois se sont écoulés, indique Angeline Patenaude. Et j'étais en consultation avec mon mentor de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, Lisa Saunders, neuf mois avant de dresser mon plan.

« Lisa Saunders m'a énormément aidée, poursuit-elle. Non seulement elle pouvait répondre à mes questions et m'offrir des conseils lorsque des problèmes surgissaient, mais elle savait exactement ce que je vivais, puisqu'elle a elle-même lancé une entreprise avec son époux, comme mon fiancé, Geoffrey Nault, et moi venons de le faire. Nous sommes devenues de bonnes amies. »

Appuyée par sa mentor et son fiancé, Angeline Patenaude a incorporé son affaire, a trouvé un local, a réalisé des dessins pour bien utiliser les espaces, et s'est procurée le mobilier et les fournitures de bureau nécessaires.

« Le plus stressant, c'était de dépenser quelque 80 000 $ avant l'ouverture, confie-t-elle. Quand l'argent ne rentre pas, tu t'inquiètes de ton succès éventuel. Les nuits sont parfois longues. Mais le salon est exactement celui que j'envisageais. L'idée de faire découvrir des thés et des cafés exotiques à des clients, dans un endroit agréable et décontracté où l'on peut entendre jouer des musiciens était mon point de départ. C'est la vision qui m'a soutenue tout au long du processus de création d'Exquisite Taste. Je voulais offrir aux gens la possibilité de se détendre, en sirotant un breuvage agréable. »

Situé à l'angle du boulevard Grassie et du chemin Plessis, à Transcona, Exquisite Taste offre plus de 40 variétés de thés biologiques et certifiés équitables, ainsi que plusieurs sortes de cafés.

« Nous nous concentrons présentement sur la vente au détail, indique Angeline Patenaude. Et ça marche. Nous avons déjà des clients fidèles qui viennent s'acheter du thé pour préparer à la maison. Je soupçonne que le service du thé dans le salon prendra de l'envergure dans les mois à venir. Le carrefour est très achalandé. Quelque 10 000 voitures y passent chaque jour. Et le quartier résidentiel avoisinant est en plein développement. L'emplacement a beaucoup d'avenir. »

Entre-temps, Angeline Patenaude et son fiancé, Geoffrey Nault, se préparent à réaliser une facette importante de la vision initiale du salon de thé. Le duo a installé une petite estrade où il pourra livrer des prestations musicales au public. « Je joue de la guitare, du piano et je chante, indique Angeline Patenaude. Geoffrey joue de l'orgue électrique. Nous comptons offrir des soirées mensuelles, qui pourront devenir plus fréquentes selon la demande. Et nous espérons aussi inviter d'autres musiciens. »


photo : Daniel Bahuaud

Angeline Patenaude.

Muni d'un studio de quelque 400 pieds carrés, Exquisite Taste offre également des cours de yoga et de Pilates. « Des instructeurs louent l'espace, explique Angeline Patenaude. À présent, le salon offre huit heures de cours par semaine. Au fur et à mesure que le salon se fait une bonne réputation, nous pourrons en offrir plus. »

LE COIN MAGIQUE Inc.

Le Coin Magique Inc.,
un centre d'apprentissage et de service de garde francophone

est à la recherche de candidat(e) pour le poste suivant :

Aide-éducateur(trice)
à la jeune enfance
à temps partiel
(niveau EJE II serait un atout).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les noms de trois références, par courriel, à l'attention de **lecoinmagique@gmail.com**

****Les heures de travail seraient de 7 h à 9 h du lundi au vendredi matins et vendredi après-midi de 15 h à 18 h.*

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

La division scolaire Pembina Trails est à la recherche d'un(e) **secrétaire bilingue** (français et anglais) pour le poste suivant :

Secrétaire de soutien
Poste numéro 120222279-VA
Poste à temps partiel (0,5)

L'entrée en fonction du poste sera immédiate.

Qualifications : 12e année, expérience ou connaissances dans le domaine de logiciels de Microsoft Office, de bonnes habiletés organisationnelles, bilingue en français et anglais.

L'embauche de la personne est conditionnelle à l'examen du casier judiciaire et à l'approbation du registre des cas d'enfants maltraités.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en visitant notre site Web qui se trouve à **www.pembinatrails.ca** cliquez sur « Employment Opportunities ». **Poste numéro 120222279-VA**

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées à une entrevue.

Date de clôture : le 5 mars 2012

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

La LIBERTÉ

a le plaisir de vous présenter les journalistes.



Daniel Bahuaud
Journaliste et reporter spécial
presse5@la-liberte.mb.ca



Camille Séguy
Journaliste
presse2@la-liberte.mb.ca



Matthieu Tremblay
Journaliste
redaction@la-liberte.mb.ca



William Sinoux
Journaliste stagiaire
[illegible]

237-4823 ou 1 800 523-3355 • www.la-liberte.mb.ca



PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

CONNEXION MEDIUM - VOYANCE - On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1 (866) 9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1 (900) 788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7.

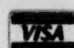
PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ — Photo : [illegible]





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



RECHERCHE

RECHERCHE VENDEUR(EUSE) à temps partiel, pour mai et juin. Expérience et connaissance souhaitées dans le domaine des vivaces. Contactez avant le 15 avril, Denis Rémillard aux Jardins Saint-Léon au 791-8834.
080-

DAME FRANCOPHONE, catholique désire rencontrer homme veuf ou célibataire 58 à 68 ans. But : sorties, voyages, compagnie. Réponses : Case Postale #1, Saint-Boniface, 208, Provencher, R2H 3B4.
082-

DIVERS

DÉCLARATIONS DE REVENUS, impôts personnels. Prix raisonnable. Tél. : 237-5326.
081-

À VENDRE

PIKE CRESCENT AFRICAN INTERNATIONAL FOOD DISTRIBUTOR. Nourriture africaine : safou, atieke, farine manioc, bâton de manioc, sardine titus, placali, poisson fumé, feuille de manioc, gambo, tapioca, huile de palme, ndole, foubua, sheckan. Tél. : 668-4042. pikecrescentdaycare@live.com.
023-

Retrouvez nos petites annonces sur www.la-liberte.mb.ca

Nécrologie

La famille Verreault a le regret de vous annoncer le décès de



Mme Doris Verreault
(née Senécal)

décédée le 17 février 2012, à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse de feu Léopold Verreault et la fille de feu André Senécal et de feu Antonia Sansoucy. Elle laisse dans le deuil ses quatre fils : Denis (Mariette Bordeleau), Roger (Dalia Mendoza), Gilles (Linda Robichaud) et Daniel (Caroline Roy). Elle laisse également ses deux petits-enfants : Benoît (Cinthia Milks) et Julie (Dominique Soucy); son arrière-petit-fils : Étienne Soucy; son frère et ses sœurs : Maurice (feu Olive), Jeanette (Alphonse Durand) et Irène (feu Normand Grondin) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fût prédécédée par sa sœur Gertrude et son frère Roger (feu Jeanine). Une célébration de prières, en présence des cendres, a eu lieu le jeudi 23 février 2012 à 11 h à la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE située au 95, boul. Cité-des-Jeunes à Gatineau (secteur Hull). La famille a reçue les condoléances à compter de 10 h 30. La famille désire remercier le personnel du CSSS de Gatineau pour les bons soins prodigués. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein ou à la Société Alzheimer de l'Outaouais Québecois.

Coût des Prières au Sacré-Cœur
Sans photo : 24,25 $
Avec photo : 40,32 $

CHRONIQUE RELIGIEUSE

† **Albert LeGatt**, *Archevêque de Saint-Boniface*

Le détachement

Au début de février, je suis allée au Vietnam et en Corée du Sud pour visiter des évêques et des recteurs de séminaires. J'ai aussi eu l'occasion de visiter un monastère bouddhiste en Corée du Sud.

Mon guide fut le Père Gabriel LIM Hon-ok, un prêtre jésuite qui enseigne au Grand Séminaire d'Incheon. Cet homme bien accueillant et bien cultivé avait fait ses études supérieures à Dublin en Irlande. Sa thèse de recherche s'intitule *Emptiness in Buddhism and in the Spiritual Exercises of Saint Ignatius of Loyola.*

Alors que nous nous promenions dans l'enclos du monastère, nous discutions la question de la réalité du détachement de soi, qui est un élément-clé du bouddhisme et du christianisme. Certainement, il y a des différences-clés dans la conception du détachement entre le bouddhisme et le christianisme : différences dans le *but* de ce détachement et dans le *comment on arrive à faire ce détachement.* Mais, il reste que ces deux grandes traditions religieuses reconnaissent que c'est en se perdant, en s'oubliant, qu'on vient à se connaître, c'est en se détachant de tout ce qui nous centre sur nous-mêmes, qu'on vient à posséder la vérité et la plénitude de notre existence. Et, il est fascinant que ces deux traditions parlent de la recherche de ce détachement comme un chemin à parcourir vers l'illumination, vers la lumière de la vérité tout entière.

Cet entretien avec le Père Gabriel fut pour moi fort intéressant. Au moment où nous nous sommes quittés, le Père Gabriel m'a présenté un cadeau qui m'a vraiment fait chaud au cœur : une copie de sa thèse. Je m'engage à lire ce livre, comme lecture spirituelle, pendant la saison du carême qui vient de débuter.

Pourquoi cela? Parce que dans la foi chrétienne, la saison liturgique du Carême, ces quarante jours qui nous mènent à la célébration qui est au cœur-même de notre foi (la passion, la mort et la résurrection de Jésus-Christ), se dressent comme un chemin de purification et d'illumination, d'illumination par la purification.

De fait, lors de la célébration du mercredi des Cendres, l'Évangile nous parle de trois éléments-clés du chemin vers la vérité du Christ. Ce sont : la prière, l'aumône et le jeûne. Ces trois éléments faisaient déjà partie de la foi juive dont Jésus était bien l'héritier. Encore une fois, on reconnaît qu'une grande tradition religieuse souligne la nécessité du détachement, car enfin, la prière, l'aumône et le jeûne ne sont-ils pas des manières de vivre le détachement? Et, il est à noter que l'Islam met en valeur les mêmes appels avec le mois de Ramadan.

Le chemin du disciple du Christ ne peut être autre que de se détacher de l'égocentrisme, voire de l'obsession du moi. Nous pouvons l'exprimer de bien des façons : se perdre à soi-même, faire pénitence, rejeter le péché, porter la croix, être le grain de blé qui meurt en terre pour porter du fruit, se mettre à genoux pour laver les pieds de l'autre. Jésus, par sa vie et par sa mort complètement décentrée de lui-même, complètement tournée vers le Père et vers ses frères et sœurs, nous montre le chemin du détachement, le seul chemin vers la vérité de l'amour.

Nous sommes à mille lieues de simplement mettre de côté, pour un moment, des friandises ou en fin de compte, des habitudes malsaines. Nous sommes aussi à mille lieues de ce qu'une culture moderne de consommation et de plaisir, de pouvoir et de privilège, nous propose comme chemin à suivre.

Reconnaître la validité de nos émotions, de nos besoins, de notre bien-être et de notre dignité personnelle, mais ne pas faire de ceux-ci la vérité ultime de ce qu'on est et de ce qu'on vit, voilà tout un défi. Est-ce là sous-estime de soi ou pire, haine de soi? Non, au contraire c'est le chemin vers la vraie paix et le véritable bonheur en soi-même et entre nous.

Pas facile de se décentrer de soi, pas facile de se donner, de rechercher comment se donner toujours plus pleinement aux autres et à l'Autre qui est Dieu.

Mais, il n'y a pas d'autre chemin vers la vérité de l'amour, la vérité du Christ, seul Sauveur, et de cette vérité profondément humaine, retrouvée dans tant de grandes traditions religieuses.

Je vous souhaite à tous et à toutes un bon Carême. J'ai hâte de lire la thèse du Père Gabriel et je demande à Jésus-Christ de me montrer une fois de plus en ce Carême, le chemin de l'amour, de Son amour.

HUMANITAIRE

Apprendre de l'Éthiopie

Nathalie Piquemal organise depuis 2010 des cours de science de l'éducation en Éthiopie pour enrichir l'empathie culturelle des futurs enseignants manitobains.

Camille SÉGUY

La Française d'origine installée à Winnipeg, Nathalie Piquemal, fait partie des neuf personnes choisies comme modèles de 2012 par le Conseil manitobain pour la coopération internationale (CMCI), grâce aux échanges qu'elle organise depuis 2010 avec l'Éthiopie pour ses élèves de maîtrise en sciences de l'éducation à l'Université du Manitoba.

« En 2006, je suis partie en Éthiopie avec l'organisation non-gouvernementale Canadian Humanitarian, basée en Alberta, raconte la professeure agrégée en éducation interculturelle et internationale, Nathalie Piquemal. Je voulais découvrir le pays de mon fils, Naeem, que j'ai adopté à six mois, mais pas de façon touristique.

« Canadian Humanitarian prend en charge des enfants orphelins ou semi-orphelins qui vivent dans une grande misère, poursuit-elle, en leur permettant entre autres d'être nourris et d'aller à l'école, ce qui serait normalement trop cher pour eux. J'y ai vu l'opportunité de créer un partenariat. »

Nathalie Piquemal emmène donc depuis 2010 ses élèves de l'Université du Manitoba en Éthiopie pour environ un mois, l'été, pour un enseignement pratique sur le terrain. Elle s'est inspirée d'une collègue professeure d'architecture, qui emmène ses élèves dans des pays en voie de développement pour y mener des projets de construction.

« Il est important de travailler davantage sur les notions de citoyenneté mondiale et les habiletés interculturelles des futurs enseignants, estime-t-elle, car les écoles au Canada sont de plus en plus multiculturelles. S'immerger dans une autre culture pour étudier est pour cela une excellente école. »

Doublement enrichissant

Les élèves manitobains retirent des bénéfices de cet échange, mais aussi les enseignants éthiopiens de Canadian Humanitarian qui les reçoivent et leurs élèves.

« On rend service à Canadian Humanitarian en faisant la classe aux enfants éthiopiens, mais aussi en apprenant aux enseignants la pédagogie centrée sur l'enfant », explique Nathalie Piquemal.

Elle mène par ailleurs un projet de recherche pour évaluer les impacts du programme de Canadian Humanitarian sur les enfants impliqués, et les résultats sont probants. « Tout a changé pour eux entre leur vie d'avant et celle d'après, confie Nathalie Piquemal. Ils ont un sentiment de bien-être, ils savent qu'ils peuvent échapper à la prostitution, accéder à l'éducation, manger à leur faim et surtout réussir dans la vie. »

De leur côté, les étudiants manitobains apprennent aussi beaucoup des Éthiopiens, notamment sur leur culture, leur société et la psychologie de leurs enfants.

« Ça permettra aux futurs professeurs manitobains de mieux comprendre et s'adapter à leurs élèves nouveaux arrivants d'Afrique, et de développer leur ouverture et leur empathie culturelle », souligne Nathalie Piquemal.

L'enseignante en éducation interculturelle et internationale précise que « les écoles manitobaines font déjà beaucoup pour intégrer et comprendre les nouveaux arrivants, et les professeurs se montrent déjà motivés et engagés, mais ce qui manquait, c'était surtout dans la formation initiale.

« Pour le moment, poursuit-elle, les enseignants ont tendance à s'adapter quand un immigrant arrive à l'école, mais ils n'ont pas eu de véritable formation sur les problèmes qui pourraient survenir, notamment des questions de justice sociale. C'est l'objectif d'un cours sur le terrain. »



photo : Gracieuseté Nathalie Piquemal

Nathalie Piquemal en compagnie de jeunes du programme Canadian Humanitarian, en Éthiopie.

Les étudiants manitobains tirent aussi de leur séjour en Éthiopie des leçons de résilience. « Dès cinq ans, ces jeunes Éthiopiens pris en charge par Canadian Humanitarian ont conscience que pour sortir de la misère, la seule voie est l'éducation, affirme Nathalie Piquemal. Alors même si c'est normalement les vacances d'été, l'école est pleine et les enfants seraient même prêts à sauter un repas pour continuer à étudier. C'est inspirant. »

La professeure agrégée remarque par ailleurs que les enseignements sur la justice sociale tirés de l'expérience en Éthiopie pourraient se retrouver ailleurs, y compris au Manitoba, dans les communautés autochtones du Nord.

« C'est un honneur d'avoir été choisie par le CMCI, mais je n'y serais pas arrivée seule, conclut Nathalie Piquemal. C'est avec le personnel de Canadian Humanitarian, en Éthiopie, que nous faisons une différence. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

100
Brunet Monuments inc.
4e Génération
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX performance realty

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes, femmes et enfants
487-3687
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

Devenez fan de *La Liberté* sur Facebook
facebook.com/LaLiberteManitoba

Alain Beaudette
294-1959
Résidence et Commercial
C'est le bon moment pour vendre.
À votre service!
REALTY EXECUTIVES PREMIERE

38 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com
ROBIDOUX
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Eric's
Wedding & Party
Tent Rentals
Tables et chaises disponibles.
Réservez votre événement tôt!
Eric Lemoine propriétaire
Messages : 295-2739
Courriel : ericstentrentals@live.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 237-4823 ou 1 800 523-3355

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Sainave
Justin G. Zarnowski
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ
OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
Ville ______ Province ______
Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :
❒ Visa : ______ Expiration : ______
❒ MasterCard : ______ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4